

LA CLEF DU CABINET, DES PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matières du tems.

TOME LI.

Juillet 1729.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXIX.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux , tant corps complets que mois separez , & differens Journaux Litteraires , Historiques & Politiques , comme Republiques des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 7. vol. & il continuë d'en paroître un chaque quart d'an .

3

LA CLEF DU CABINET³

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Juillet 1729.

A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature &
autres remarques curieuses.*

I. **L**orraine. Nous commencerons cet Article pour nous acquitter des deux Mandemens des Evêques de *Langres* & de *Verdun* , que nous promimes le mois dernier , & qui ordonnent des prieres dans les parties de leurs Dioceses situées en *Lorraine* , pour le repos de l'ame de feu S. A. R. *LEOPOLD I.*

PIERRE DE PARDAILLAN DE GODRIN
d'ANTIN , Parla grace de Dieu & du St. Siège
Apostolique , Evêque Duc de *Langres* , Pair de France :
A tous Curés , Vicaires , Communautés Religieuses ,
& Prêtres Séculiers & Réguliers de ce Diocese , dans
les Etats de *Lorraine* : Salut & Benediction.

Quoique nous devions toujours être prêts de rendre à Dieu ce que sa miséricorde nous a prêté , que nôtre foi & nôtre pieté doivent être infiniment plus vives que notre douleur , & que l'Apôtre nous aprenne que les Chrétiens ne doivent pas s'affliger sur les morts qu'ils regrettent , comme ceux qui

n'ont point d'esperance : de peur , dit *St. Cyprien* ; qu'on ne nous puisse reprocher avec raison , que nous pleurons comme des hommes éreints & anéantis , ceux que nous regardons comme des bienheureux qui vivent avec Dieu. Nous ne pouvons cependant nous empêcher , mes très-chers Freres , de mêler nos larmes avec les vôtres , sur la perte que vous venez de faire de très-haut , très-pieux , très excellent & très puissant Prince S. A. R. *LEOPOLD. I.* du nom , Duc de Lorraine & de Bar &c. votre Souverain. C'est un tribut que nous devons , comme parle un Pere de l'Eglise , aux vertus éminentes des Princes , de ces Heros Chrétiens que Dieu nous enleve.

Mais pour tirer de notre douleur , mes chers Freres , le fruit que la Religion nous en doit faire attendre , sur tout dans ce saint tems auquel le Sauveur lui-même nous apprend , selon l'expression de *St. Augustin* , ce que nous devons souffrir , & ce que nous devons esperer ; il faut , continue ce même Pere , que notre affliction fasse croître en nous la charité ; il faut demander par le Sacrifice d'expiation au Dieu des misericordes , qu'il recompense la Foi , la Pieté & la Religion que ce grand Prince a toujours fait paroître ; & qu'il compense des jours si promptement écoulés sur la terre , par une glorieuse Resurrection.

La Providence attentive à vos besoins , a permis que S. A. R. que nous regrettons tous comme notre pette particuliere , vous laissât dans le nombre de ses enfans , le Prince Hereditaire de Lorraine qui en fut comme l'image , & dans lequel on reconnut toutes ses vertus. Digne objet de vos hommages , comme il est l'admiration d'une des plus augustes Cours de l'Europe , & destiné à faire votre bonheur ; qu'elle reconnoissance ne devez-vous pas à Dieu

de

des Princes Ec. Juillet 1729. §

de ce qu'il vous l'a donné dans sa miséricorde? Son humble piété, supérieure à son auguste naissance, lui fait sentir que sa grandeur ne consiste que dans la dépendance de la Majesté suprême, dont-il a reçu l'être avant la Souveraineté. Je ne sçaurois trop vous exciter, mes chers Freres, à faire pour ce Prince les mêmes vœux que ceux des premiers Chrétiens pour les Empereurs, quoique Payens : Que Dieu daigne lui donner une longue vie, un Règne heureux, une Famille sincèrement attachée, une posterité assurée, de braves & courageux Soldats, un Sénat fidele, un Peuple plein de probité, pour jouir dans une Paix solide, de tout ce qu'il peut souhaiter, & comme Homme, & comme Souverain.

Priez aussi pour S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, pour que Dieu vous la conserve dans une si grande affliction; quoique cette pieuse Princeesse ait appris au pied de la Croix à louer, admirer & benir Dieu de tout; qu'elle sçache joindre par une foi vive, soutenue par l'esperance, ce que l'infirmité de la condition humaine vient de separer d'elle: Vous devez cependant demander au Seigneur qu'il lui fasse entendre, dans ces tristes circonstances, cette parole si pleine de consolation qui animoit les desirs de St. Augustin, Je suis ton Sauveur, & d'une maniere à lui en faire ressentir les heureux effets.

C'est ainsi, mes chers Freres, que mettant à profit la perte que vous venez de faire de votre Souverain, vous entrerez dans les vûes de l'Eglise, & l'esprit de ses prieres, & meriterez la grace d'employer le tems que Dieu vous laisse encore sur laterre, pour obtenir un cœur penitent & contrit.

A CES CAUSES, & pour repandre aux pieuses intentions de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, Nous vous ordonnons de celebrer dans

vos Eglises, le premier jour après la publication des Presentes, pour le repos de l'Ame de feu S. A. R. LEOPOLD I. du nom, Duc de Lorraine, les Vêpres des Morts, les Vigiles à neuf leçons; le lendemain les Laudes, & une Messe haute solennelle de Requiem, & les deux jours suivans deux Messes hautes, une du St. Esprit pour S. A. R. le Prince Hereditaire de Lorraine, & l'autre pro quacumque afflictione pour S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine. Ordonnons en outre à tous Prêtres Séculiers & Réguliers demeurans actuellement dans lesdits Etats, de celebrer lesdites trois Messes consecutives, mais basses, aux mêmes intentions, & de prier Dieu pour la santé & prospérité de toute l'auguste Famille de S. A. R. & sera notre present Mandement lu au Prône de vos Eglises, & dans les Communautés Religieuses, le premier Dimanche ou Fête après sa reception, & affiché où de coutume. Donné à Langres dans notre Palais Episcopal sous notre Seing, celui de notre Secrétaire, & le Contrescel de nos Armes, ce 12. Avril 1729. Signé P I E R R E, Evêque Duc de Langres, & plus bas, Par Monseigneur, GAUCHER.

CHARLE FRANCOIS D'ALLENCOUR, *par la misericorde divine, l'Autorité du St. Siège, Apostolique, Evêque Comte de Verdun, Prince du St. Empire. Au Clergé Seculier & Régulier, & à tous les autres Fidels de notre Diocese qui sont sous la Domination de S. A. R. Monseigneur le Duc de Lorraine: Salut en Nôtre Seigneur Jesus-Christ.*

Pénétrés nous mêmes d'une douleur égale à celle des Sujets les plus affectionnés de feu S. A. R. Ce n'est point pour nous consoler, mes chers Freres, que nous vous faisons entendre aujourd'hui notre voix: c'est plutôt pour nous affliger avec vous, de la grandeur de votre perte; vous perdez un Sou-
verain

des Princes &c. Juillet 1729. 7

verain, que la penetration de ses lumieres, l'étendue de ses connoissances, l'élevation de son Esprit, rendoient digne des plus grands Empires, & que son humanité, sa douceur, sa probité, son affabilité, rendoient digne de regner sur tous les cœurs. S'il étoit l'objet de votre admiration, & de notre amour, par tant de qualités heroïques & aimables, les yeux de la foi découvroient en lui des vertus qui lui attiroient les respects de tous les véritables Chrétiens, & sur tout des Ministres des Autels. Son tendre & inviolable attachement à la Religion de nos Peres, son attention à maintenir dans ses Etats la pureté de la Foi, son humble soumission à la voix de l'Eglise, son zèle à en protéger les décisions; le Heros, l'honnête Homme, le Chrétien; tous ces Caractères se trouvoient réunis, mes chers Freres, dans le grand Prince que nous pleurons. Mais en unissant nos larmes, unissons aussi nos prieres: demandons avec ferveur au Pere de toute misericorde, qu'il couronne de la recompense des justes, celui dont la memoire sera à jamais en benediction parmi nous.

En priant pour le repos de l'Ame de votre Souverain, prions aussi pour l'Auguste Princesse son Epouse. Que le Dieu de toute Consolation la soutienne dans la terrible épreuve qu'il lui envoie: que son grand cœur & vraiment Royal, mais animé de cette solide & tendre pieté dont elle est un si parfait modele, puisse par les sentimens sublimes de la Religion, resister au trait dont il vient d'être percé. Prions pour le Prince héritier des vertus, aussi bien que des Etats de son Auguste Pere; que le Dieu par qui les Rois regnent, le protege & le conduise pour sa gloire & l'exaltation de son Eglise, dans la voye des grandes destinées qui semblent lui être préparées. Prions enfin pour ce Prince & pour ces Princesses desolées; demandons à Dieu qu'il leur con-

serve

serve longues années une mere tendre, dont les sages avis, & les grands exemples les forment à tous les sentimens, & à toutes les vertus dignes de leur haute naissance, & du Sang des Augustes Maisons de France & d'Autriche, qui en relevent encore en eux la splendeur.

A CES CAUSES, Nous ordonnons qu'aussi-tôt après la reception de notre present Mandement, l'on celebrera un Service solemnel dans toutes les Eglises Seculieres & Régulieres, & qu'à la fin de chaque Messe haute & basse qui s'y diront jusqu'à la Pentecôte, on récitera le De profundis avec la Collecte pour le repos de l'ame de feu S. A. R. & dans toutes lesdites Messes hautes & basses jusqu'audit tems la priere Deus qui unigeniti patientiâ, qui se trouve à la page 71. de notre Missel, pour S. A. R. Madame, & la Collecte, Quæsumus omnipotens Deus page 66. dudit Missel, pour S. A. R. Monseigneur le Prince Regnant, & la Priere Prætende Domine, page 72. du Missel, pour son Auguste Frere, & les Princesses ses Sœurs. Donné à Paris le sixième jour d'Avril. 1729. CHARLE-FRANÇOIS D'ALLENCOUR, Evêque Comte de Verdun. Par Monseigneur, PLESSIER.

E P I T A P H I U M

Regiæ suæ celsitudinis Lotharingæ & Barri Ducis,
augustissimi Jerosolymorum Regis &c.

LEOPOLDI I.

O Æ T E R N I T A S !

Princeps suæ exterarumque gentium miraculum !
Ævi nostri prodigium !

Jam jam non est, præmatura felices veris annos
Clausit Atropos.

Plangite Principes Gentilitii, Optimates & plebei
Principem

des Princes &c. Juillet 1729. 9

Principem , Patrem & Judicem ,
Principem indomita liberalitatis , & clementia ,
Nobilitatis antiquæ splendoris Restauratorem ,
Omnibus utique accessu facilem ;
Patrem , populi miseriis charitate suâ medentem .
Exuberantiusque ejus succurrentem necessitatibus ,
Edictis , placitisque suis.

Judicem Rigidum Themidos violata reprehensorem ,
Scelerum inferissimum Vindicem ,
Bonorum verò Protectorem.

Praclaras animi cordisque dotes delibare secus quis
auferit ?

Fusus eas sub silentio demiremini , quarum faustus
In dies fuit experientia nostra usus.

Hæc Superi decrevissent sempiternum LEOPOLDO
Imperium !

Sempiternum Imperio reddidissent LEOPOLDUM !

Proh Dii ! omnia percunt.

Quis temperet à lacrymis ?

Amisisse Principem Religionis Decus ,

Templorum nostrorum Defensorem ,

Verique cultûs Amatorem ,

Viarum securitatisque publicæ

Alterum Augustum Reparatorem.

Beatos igitur manes tanti Principis veneremini , &
coram Deo Lotaringi amulatim cum cæteris Populis
preces indefinenter fundite , ut in sinu Abraha ater-
num quiescat qui quietus in terris quietè & pie
regnavit.

Pius & Amans Augustissimi Regii Principis
Felici & aterna memoria in corde exsculpsit intimo ,
Fr. DT. Tull. ad

II. France. Le Poëte Atroüet de Voltaire, depuis
le retour de son exil, travaille à l'Histoire de Char-
les

les XII. Roi de Suede, qui, à ce que l'on assure, sera très-curieuse.

Au commencement de Mai, l'ouverture de l'Academie des sciences se fit à *Paris* à la maniere accoutumée, & ce fut Mr. le Chancelier qui y présida : Mr. de Fontenelles y fit l'éloge du feu Pere Truchet, Carme & Membre de cette Societé : Mr. Lemery y fit la lecture d'un ample discours préliminaire sur l'utilité de la Saignée, eu égard aux nourritures qui sont presentement en usage, & Mr. Julien y lut un Memoire sur l'écorce du *Simarouba*, arbre de l'Isle de *Cayenne*, qu'il prétend être un remede spécifique contre la dysenterie. Mr. Geoffroy le Cadet y fit lecture d'un autre Memoire, par lequel il prouve qu'on peut tirer du vinaigre, concentré par la gelée, un esprit aussi vif & aussi penetrant que le Sel qu'on appelle vulgairement, *Sel d'Angleterre*. Mr. Bougier Professeur Hydrique au *Croisil*, petit Port de la Province de *Bretagne*, a gagné cette année le prix de l'Academie, dont le sujet étoit, *la perfection des instrumens qui servent à prendre hauteur sur mer*.

III. *Rome*. La Relation de la Canonization du B. *Jean Nepomucene*, qui se fit à *Rome* dans l'Eglise de *St. Jean de Latran*, le 19. Mars dernier, nous avoit échappée : en voici quelques particularités, seulement par rapport à la pompe & la magnificence avec laquelle cette ceremonie fut exécutée.

L'Eglise de *St. Jean de Latran*, destinée pour cette Fonction, étoit magnifiquement ornée, tant au dedans qu'au dehors ; On y avoit dressé un Theatre très-spacieux, pour les Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbez & Penitenciers, comme aussi pour le Gouverneur de *Rome*, l'Auditeur de la Chambre Apostolique, le Tresorier, les Protontoires

des Princes &c. Juillet 1729. 11

taires Apostoliques, & pour les Generaux & Procureurs Generaux des Ordres, qui s'étoient placez sur des Degrez qui regnoient au tour du Theatre, sur lequel on avoit dressé le Trône Pontifical, avec un riche Dais, orné de diverses pièces d'Architecture & de plusieurs Figures dorées. Aux côtez du Dais, on avoit placé sur des Piedestaux 2. Statuës en relief, hautes de douze pieds, dont l'une qui étoit à droite, representoit la Force, & celle qui étoit à gauche, la Fidelité. On voyoit encore sur ces Piedestaux les Armes du Pontife Regnant, peintes en clair brun, relevées d'Or, & aux 2. côtez des Quadres avec les Trofées de l'Eglise, pareillement peints. Au-dessus de la Tribune, on lisoit l'inscription suivante; Benedicito XIII. P. M. Ord. Predic. Basilicam istam B. Joannis, Martyris Apotheosi decoranti.

Le grand Autel de l'Eglise, qui étoit vis à vis du Trône Pontifical, & où l'on conserve les Chefs des Apôtres St. Pierre & St. Paul, étoit orné de Velours chamarré d'Or. Au milieu des 2. devans de cet Autel, qui étoient brodez d'or sur un fonds d'Argent, on voyoit un Buste en bas relief pareillement brodé d'Or, representant le nouveau Saint. On avoit placé sur l'Autel les 7. Chandeliers ordinaires avec des Bougies, pesant chacun 4. Livres, & devant l'Autel du côté qui regarde la grande Porte de l'Eglise, 5. autres Chandeliers, dont chaque Cierge pesoit 12. Livres.

La Balustrade qui entoure l'Autel, étoit ornée de diverses pieces de gravûre, dorées & argentées, qui en guise des Flambeaux, portoient 48. Cierges de 8. Livres chacun, & 14. autres de 6. Livres. On voyoit sur la Façade du même Autel le sacré Etendard, dans lequel étoit peint le Bienheureux en gloire, soutenu par des Anges, avec les Armes du Pape au-dessus, celles de l'Empereur à droite, & celles

celles du Royaume de Boheme à gauche. Dix-sept Cierges de 5. Livres chacun , bruloient devant l'Image de la Vierge , qu'on avoit placé au dessus d'un Dais posé sur la Balustrade des saintes Reliques. Cette Image étoit peinte en ovale , relevée d'Or , avec cette Inscription , B. V. Vetro-Boleslavienfis Miraculis clara , B. Joannis Martyris refugium. Les autres parties de l'Autel étoient pareillement ornées d'une très grande quantité de Cierges , de Piramides de Cristal & de Pierre , & autres ornemens magnifiques.

On avoit construit dans le Circuit du Theatre dont on a fait mention , deux Estrades pour la Noblesse & pour les Chantres du Pape ; ces Estrades étoient couverts de Velours & de Damas Cramoisi , brodé d'or , avec des Franges d'or , ayant des Jalousies dorées , sur lesquelles on avoit posé diverses pieces de gravure , dorées & argentées , avec 63. Cierges de 5. Livres chacun ; il y avoit au milieu de l'Estrade qui étoit à main droite , une autre Estrade plus élevée & sans Jalousies , pour le Chevalier de St. George. Il y avoit encore diverses Estrades , en forme de Parquets , pour les Solliciteurs de la Cause du Saint , pour les Eleves du College Allemand , & pour d'autres personnes de distinction.

On avoit élevé à la hauteur de deux grandes Colonnes qui étoient à l'entrée du Theatre , un Ordre d'Architecture , orné de velours cramoisi brodé d'or , avec 4. Pilastres , sur lesquels on voyoit diverses gravures avec des Lames & des Dentelles d'or , & au-dessus une grande Fraise de Velours brodé & dentellé ; on voyoit au milieu de deux de ces Pilastres , entre 2. Frontispices en relief , un Aigle couronné à 2. Têtes.

Toute l'Eglise , non seulement la grande Nef , mais encore les quatre Laterales , étoient tendus de
Damas

des Princes &c. Juillet 1729. 13

Damas cramoisi à passemens & Franges d'or, les 10. Arches de la Grande Nef étoient tendus de Drap cramoisi aussi à Galons & Franges d'Or. Au milieu de chaque Arche, sous une corniche bien peinte & environnée de festons de fleurs peintes au naturel, on voyoit un Medaillon sur lequel on avoit exprimé quelqu'une des vertus ou Miracles du Saint. Ces Medaillons étoient ornés de Palmes, de Guirlandes, de Couronnes, d'Etoiles &c.

Les deux Medaillons suspendus sous les deux arches qui sont au milieu de la Basilique, étoient ornés de palmes & de draperie différentes des autres, & étoient soutenus de deux enfans d'Or & d'une Aigle Imperiale; les Armes de Bohême étoient à la droite & celles du Chapitre de la Metropole de Prague à la gauche. Devant chacun de ces 10. Medaillons pendoient deux lustres dorés & ornés de Cristaux & de festons de roses rouges & blanches, peintes au naturel, & sur chacun étoient 12. Flambeaux de 3. Livres chacun.

L'Ornement des 12. niches des Saints Apôtres, consistoit en un Caprice de sculpture doré & orné de plusieurs Flambeaux &c. Au dessus de la porte intérieure, on voyoit sur une grande Tapisserie de Damas brodé de Galons & de Franges d'or, les Armes de Sa Sainteté soutenues par des Enfans. Voici le contenu & l'inscription de chaque Medaillon.

1. La Maison du Bienheureux Jean Nepomucene environnée d'une Flamme qui descend du Ciel, dans le tems de sa Naissance, obtenue de Dieu par ses parens qui étoient déjà âgés. Avec ces mots; A grandævis parentibus, Beatæ Virginis ope suscipitur, Flammâ suprà Domum collucente.

2. Le Beat qui écoute la Confession de la Reine Jeanne avec ces mots. A Confessionibus Joannæ Imperatricis eligitur.

3. Le Bienheureux refuse de reveler à l'Empereur & Roi de Boheme Wenceslas, la Confession de la Reine Jeanne, avec ces mots, Ut auditas Confessiones aperiat promissis & minis à Wenceslao tentatur.

IV. Le mot de l'Enigme du mois passé est les *Luneïtes*.

E N I G M E.

Plus on me trouve rude,
 Plus on me chérit en tous lieux,
 Je regne dans la Ville & dans la Solitude:
 Je suis l'amusement des jeunes & des vieux.
 Je suis si genereuse & bonne,
 Que je rends tout ce qu'on me donne,
 Mais si je viens à m'adoucir,
 L'on me méprise & l'on me jette:
 Et c'est à quoi je suis sujette,
 Pour avoir fait trop de plaisir.

V. Suite de la Lettre des Prélats de France au Roi &c.

..... Nous gémissons depuis long-tems sur les démarches & sur la doctrine de Mr. l'Evêque de Senex; & nous voyions avec douleur dans son Mandement, qui a été examiné & condamné par le Concile d'Embrun, la résistance la plus opiniâtre aux décisions de l'Eglise. Ainsi nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme juste & bien fondée, la condamnation, que le Concile a portée contre un Ouvrage, qui blesse la Foi en plus d'une maniere; & dès que Mr. l'Evêque de Senex a avoué cet Ouvrage, & qu'il s'est opiniâtré à en soutenir la doctrine, il résulte contre ce Prélat un corps de délit

lit, qui donne lieu au Jugement, que le Concile a prononcé, & qu'il étoit en droit de prononcer. Mais comme les Actes du Concile d'Embrun n'ont point encore été donnés au Public, & que l'on n'a qu'en partie les procédures, qui ont été faites contre l'Instruction Pastorale de Mr. de Senex, & contre sa personne, il seroit prématuré de porter un jugement complet sur tout ce qui s'est passé dans cette Assemblée.

Si ces Actes ne nous sont pas entièrement connus, nous en sçavons cependant assez par les Lettres de convocation, par la Sentence renduë contre Mr. de Senex, par l'Épître Synodique, par la Rélation du Secrétaire du Concile, par les faits que les Avocats & Mr. l'Evêque de Senex ont rapportés, ou n'ont point combattus, pour être indignés de ces paroles qu'on lit dans la Consultation. Toutes les démarches, qui ont été faites dans la tenuë du Concile d'Embrun ne sont qu'un tissu d'irrégularités, dont il y a peu d'exemples dans l'antiquité, & que la postérité aura peine à croire. Ne diroit-on pas à entendre ce discours, que le Concile d'Embrun doit être regardé comme un de ces Conciliabules, un de ces Brigandages, que l'Eglise a eu en horreur; Conciliabules où un St. Athanase, un St. Chrysostome, un St. Flavian ont été déposés injustement, & presque sans aucune forme juridique: Nous sçavons donc que le Concile d'Embrun a été convoqué légitimement, & qu'il ne l'a été que par la permission de V. M. que Mr. de Senex l'a reconnu, qu'il y a avoué son Instruction Pastorale, dénoncée par le Promoteur, qu'il a récusé tous ses Juges, & qu'il a refusé de donner la preuve des moyens de ses récusations; que lorsqu'il a été question de proceder contre sa personne, le Concile a délibéré d'appeler des Evêques des Provinces voisines, qu'interpellé s'il avoit des reproches

à

à faire contre aucuns d'eux, il s'est abstenu de répondre; qu'on lui a fait les Monitions prescrites par les Canons; qu'on a eu inutilement avec lui des conférences fréquentes & charitables pour l'engager à retracter sa doctrine: qu'enfin tous les jugemens rendus par le Concile ont été entièrement unanimes.

Nous savons encore que le Souverain Pontife a examiné & fait examiner les Decrets du Concile d'Embrun, & nommément la Sentence renduë contre Mr. de Senex, & qu'il les a confirmé authentiquement par son Bref du 17. Decembre 1727. Nous savons enfin, que V. M. s'étant fait rendre compte des Actes de ce Concile par des personnes de son Conseil des différens Ordres, non seulement elle a bien voulu sur le rapport qui lui en a été fait, marquer la satisfaction qu'elle avoit de cette Assemblée, & promettre qu'elle employeroit son autorité pour en soutenir les jugemens; mais encore qu'en permettant l'impression de ces Actes, du Bref, qui les approuve, & de la Lettre, que le Métropolitain a écrite en réponse à Sa Sainteté, V. M. a mis, pour ainsi dire, à cette affaire le sceau de l'autorité Royale. Quels plus puissans motifs pour croire que la conduite des Evêques assemblés à Embrun a été reguliere & canonique?

Sur quoi donc les Avocats ont ils pu se fonder pour outrager ces Prélats, comme ils ont fait; ont-ils eu tous les Actes du Concile en communication? Dans ceux, dont Mr. de Senex a pu leur donner connoissance, ont ils trouvé des preuves certaines pour fonder leurs accusations? ont ils vu quelque Enquête Juridique propre à établir les faits qu'ils racontent? ont ils reçu des témoignages non suspects des violences, dont ils taxent le Concile? Quelqu'un entre les Prélats & les Théologiens, qui y ont assisté, s'est-il plaint que les regles canoniques ayent été violées,

des Princes &c. Juillet 1729. 17

violées, ou que le Concile ait manqué de liberté ? Les Auteurs de la Consultation ont déferé trop légèrement à la Lettre circulaire de Mr. de Senex, qui est adressée suivant le titre qu'elle porte, à tous les Evêques de France, mais qui ne nous a pas été envoyée. Ils ont regardé les plaintes d'un Accusé comme devant faire foi contre ses Juges. Ils ont cru que cet Accusé dans sa propre cause étoit incapable de surprise, de prévention & d'injustice ; & ils n'ont pas fait attention à la déclaration d'un Concile entier, qui dans la Lettre Sydonique, que nous avons reçue, s'est inscrit en faux contre les faits qu'on lui imputoit. Les cris de Mr. de Senex, la compassion qu'inspire sa destinée, la considération de sa vieillesse, l'idée qu'on a de la régularité de sa vie, tout cela autorise-t-il à donner une préférence si injuste à un Evêque sur tout un Concile, à un Accusé sur ses Juges ? Peut-on ignorer que la pureté des mœurs dans celui qui est accusé sur la doctrine, ne suffit pas pour former en sa faveur un préjugé certain. Il y en a eu tant, qui légitimement condamnés n'ont pas laissé de séduire le public par leurs plaintes, & par l'austérité de leur vie. Peut-on s'arrêter à ces préjugés, quand il est question des erreurs notoires d'un Prélat, divisé dans sa doctrine d'avec le Pape & tous les Evêques, & quand il est question d'un jugement que les deux Puissances autorisent ?

L'idée generale que nous venons de donner du Concile d'Embrun, suffit pour faire sentir l'injustice des Auteurs de la Consultation. Il nous reste quelques reflexions à faire sur deux points principaux, que les Avocats ont cru pouvoir relever avec avantage ; l'un concerne la compétence de Juges, l'autre les moyens de récusation.

Nous avons déjà fait voir sur le premier de ces articles, que rien n'est plus frivole que le motif tiré

de l'appel au Concile général pour établir l'incompétence du Concile d'Embrun. Il résulte des preuves que nous avons données, & des exemples tirés de l'antiquité, que les Evêques assemblés à Embrun ne devoient avoir aucun égard à cet appel. C'est ainsi qu'un pareil acte fut méprisé dans la cause de Pallade, & dans celle des Evêques Pelagiens : c'est ainsi que l'appel au Pape interjeté par Hincmar de Laon contre le Concile de Douzy, n'empêcha pas que cet Evêque n'y fut déposé, & que cette déposition ne fut approuvée par le Pape Jean VIII. Hincmar de Rheims un des plus grands Canonistes qu'ait eu l'Eglise de France, fit voir que l'appel de l'Evêque de Laon étant frivole, le Concile ne devoit pas s'y arrêter.

Les Avocats avancent que le jugement rendu le 18. Août sur l'incompétence, étoit abusif, par la seule raison que le Tribunal qui l'a rendu, n'étoit encore composé que de quatre Evêques, & qu'il ne falloit pas moins de solennité pour décider si un Tribunal étoit competent pour juger un Evêque, que pour former un jugement définitif. Mais il ne s'agissoit pas le 18. Août de juger la personne d'un Evêque ; il s'agissoit seulement d'examiner la doctrine de l'Instruction Pastorale de Mr. de Senex : de l'aveu des Avocats le jugement ne porte autre chose, sinon qu'il sera passé outre à l'examen de l'Instruction Pastorale. Il n'est point dit qu'il sera procédé contre Mr. de Senex ; on n'auroit pu le dire qu'autant que l'Instruction auroit été jugée condamnable, & que ce Prélat auroit déclaré qu'il vouloit la soutenir, nonobstant la condamnation. Jusques là le corps du délit n'étoit pas constaté, & il eut été prématuré d'appeller les Evêques des Provinces voisines. Si l'Instruction eut été approuvée par le Concile, ou si ayant été trouvée répréhensible, Mr. de Senex

Senex l'eut abandonnée & retractée, à quoi auroit servi la convocation des Evêques? il ne s'agissoit donc alors que de l'examen de l'Instruction Pastorale. Or, quoique suivant les Canons, la personne d'un Evêque ne puisse être jugée que par un certain nombre d'Evêques, il est constant par la pratique de tous les siècles, qu'il n'en est pas ainsi pour décider sur la doctrine d'un Ecrit, même avoué par un Evêque. Quelque peu nombreux que soit un Concile, il peut décider sur ce qui interesse le dogme. Le droit en vertu duquel il prononce, est attaché non au nombre, mais au caractère de ceux qui le composent. Sans recourir aux Histoires des premiers siècles, qui peut avoir oublié ce qui s'est passé sous nos yeux il y a moins de 30. ans. En 1699. les Assemblées Provinciales de ce Royaume, dont presque aucune ne fut composée de douze Evêques, condamnerent le Livre des Maximes des Saints, duquel Mr. l'Archevêque de Cambrai s'étoit déclaré l'Auteur: s'avisait-on de reprocher à ces Assemblées leur incompétence, sous prétexte que le Livre condamné étoit l'ouvrage d'un Evêque?

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ESPAGNE, en PORTUGAL, &
en BARBARIE depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. La Cour de retour à Seville, y a passé les fêtes de Pâques en devotions & en exercices de piété: comme cette Ville est située dans une des plus délicieuses Provinces du Royaume, qu'elle est opulente, & d'une situation charmante, L. M. s'y plaisent beaucoup: leurs diver-

rissemens les plus ordinaires sont ceux de la pêche sur la Riviere de *Guadalquivir*, & de la promenade dans les beaux Jardins du Palais. L'Infant *Dom Louis*, & l'Infante *Dona Marie-Therese* qui avoient été laissés à *Madrid*, en partirent, à ce que l'on apprend, le 20. Avril, pour se rendre à *Seville*, & on leur a envoyé un Détachement de Gardes du Corps jusqu'à *Cordonë*, pour leur servir d'Escorte. On croit que le Roi ne retournera à *Madrid* qu'à la fin de l'Automne; la Reine fera, dit-on, ses couches à *Grenade*; & on parle de renvoyer à *Madrid* le Prince des *Asturies* & la Princesse son Epouse, pour administrer la Regence pendant l'absence de L. M. Le Roi a été obligé de garder la chambre à cause d'une legere indisposition qu'il a eu. Le Comte de Montejo nommé à l'Ambassade ordinaire de *France*, fait état de partir vers le milieu du mois de Mai.

II. Le 24. S. M., en vertu des pleins-pouvoirs qu'Elle avoit reçus du Roi de *France*, conféra l'Ordre de *St. Michel* aux Chevaliers Novices de celui du *St. Esprit*, & le lendemain 25., jour fixé pour leur installation & leur reception, la ceremonie s'en fit dans l'Eglise Metropolitaine, avec toute la pompe & la magnificence imaginables. Les nouveaux Chevaliers étoient, le Prince des *Asturies*, l'Infant *Dom Carlos*, le Duc d'Osune, le Comte de *St. Estevan*, le Duc d'Arcos, & le Duc de *Giovannazzo*. Le Roi, par ses Lettres Patentes, avoit nommé pour assister à cette fonction, le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat, en qualité de Chancelier dudit Ordre du *St. Esprit*; *Dom Carlos d'Arizaga*, Sous-Gouverneur du Prince des *Asturies*, comme Trésorier; *Dom Jean Pizarro*, fils du Marquis de *St. Jean*, premier Ecuyer de la Reine, comme Maître des ceremonies; & *Dom François d'Aguire*,

des Princes Ec. Juillet 1729. 21

d'Aguire , Sous-Gouverneur de l'Infant *Dom Carlos*, comme Secrétaire. Le 28. on donna à toute la Cour le divertissement d'un combat entre des chiens & divers autres animaux ; un grand nombre de Noblesse assista à ce spectacle , & les Ministres étrangers y furent invités.

III. Les affaires continuent de se traiter ici avec la même circonspection & la même lenteur. Il n'est encore question ni du Reglement de l'Indult des Effets apportés par les Gallions , ni de la distribution desdits Effets aux Intéressés , & la Cour paroît sur ces deux importans Articles , dans une inaction aussi tranquille , que si Elle ne prenoit que peu ou point de part à ce qui se passe dans les différens États de l'Europe. Cependant la nombreuse Escadre que l'Angleterre se prépare d'envoyer dans le Détroit , sous le commandement de l'Amiral Wager, semble en quelque façon reveiller depuis peu son attention , & on tient à Cadix dix Vaisseaux de guerre prêts à faire voile pour l'Amerique , avec 6000. hommes de Troupes réglées , destinées à renforcer celles qui sont déjà en ce Pays : on a même fait partir un Bâtiment d'avis pour Cartagene , afin d'y annoncer le prochain départ de ce renfort. On ne s'empresse gueres plus à donner une réponse satisfaisante aux dernières propositions d'accommodement qui ont été faites à cette Cour de la part de la France & de l'Angleterre , & à rendre l'activité au Congrès : Il est vrai qu'on a fait partir depuis peu deux Exprés , l'un pour la Cour de Vienne , & l'autre pour celle de France , auxquelles on demande quelques explications ; ce sera , dit-on , sur les réponses qu'ils rapporteront , qu'on se reglera , & qu'on attend à s'expliquer ; & si elles sont favorables , le Duc de Bournonville sera , à ce que l'on prétend , renvoyé à Soissons avec de nouvelles instructions.

structions. Le 26. il arriva un Courier avec des dépêches de Mr. Barraneccha , l'un des Ambassadeurs Plenipotentiaires de S. M. au Congrès. Le Courier du Cabinet Bannieres est toujours ici , attendant la dernière résolution de S. M. pour la porter à *Paris*. Mais c'est , encore un coup , à quoi cette Cour ne se presse pas beaucoup de fatiguer.

IV. On celebra le premier Mai par des réjouissances publiques la fête de *St. Philippe* , dont le Roi & le second des Infants , portent le nom. Dès la veille on sonna toutes les cloches de la Ville , & il y eut des illuminations à toutes les maisons , sur la grande Tour de l'Eglise Cathedrale , & à bord des Galeres qui étoient sur le *Guadalquivir*. Le jour de la fête , L. M. reçurent les complimens de toute la Cour : l'après midi Elles eurent le plaisir de voir dans l'enceinte de l'*Alcazar* , une espece de combat à cheval , à la maniere des *Maures* , qui fut exécuté par huit quadrilles , de quatre Cavaliers chacune , tous bien montés & richement vêtus , & suivis d'un grand nombre de Domestiques avec de magnifiques livrées. Le soir il y eut comme la veille des illuminations par tout , & on fit diverses décharges du Canon des Ramparts , & des Bâtimens qui étoient sur la Riviere. Le 4. le Corps du Métier des Tailleurs parut dans les rues de *Seville* en Cavalcade ; c'étoit une Matquarade des mieux entendues , que L. M. ne virent pas , étant occupées à la pêche ; mais le soir on les regala du spectacle d'un magnifique feu d'artifice qui fut tiré sur la grande Place. On a préparé les Appartemens que l'Infant *Dom Loïis* , & l'Infante *Dona Marie Thérèse* doivent occuper au Palais. Le Marquis Rangoni , Envoyé extraordinaire de *Modene* a pris son Audience de Congé , & retourne en *Italie* ; & Mr. Keene , Ministre du Roi de la *Grande Bretagne* ,
ayant

des Princes Ec. Juillet 1729. 23

ayant reçu dernièrement un Exprés de *Londres*, redouble ses instances, pour porter cette Cour à s'expliquer sur les différentes demandes qui lui ont été ci-devant faites, & dont nous avons assez fait mention dans nos précédens Journaux. Le Roi a donné à Dom Joseph de los Rios la Charge de Capitaine General de ses Galeres, & a conféré le titre de *Castille*, à Dom Antoine Guerra, Neveu de l'Archevêque d'*Amida*, Confesseur de la Reine. Le voyage de *Grenade* est résolu pour le 25. ; & comme la Reine s'y fera porter en chaise à cause de sa grossesse, L. M. seront 10. à 12. jours en chemin. On mande de *Barcelonne* que le Marquis de Risbourg, Gouverneur de *Catalogne*, y fait préparer par ordre de la Cour plusieurs Carosses, des Chaises à Porteurs, quantité de Chariots & de Calèches, & l'on suppose que c'est pour le service de l'Infant Dom Carlos, que l'on parle de nouveau de faire passer en *Italie*; mais ceci n'est qu'une simple conjecture, qu'on ne doit pas prendre pour une vérité; ce n'est pas la première fois que le voyage de ce Prince a été projeté & rompu.

V. Le 10. le jeune Infant *Dom Louis* & l'Infante *Dona Marie Theresé*, arriverent de *Madrid* à *Seville* en 20. jours; L. A. R. furent reçues au son de toutes les cloches de la Ville, il y eut le soir des réjouissances publiques, & le Magistrat qui les étoit allé recevoir en corps jusqu'au Village de *Terra-Blanca*, eut l'honneur de les y complimenter: il s'y étoit aussi rendu une grande foule de Noblesse & de personnes de toutes conditions, pour avoir la satisfaction de les voir. On a envoyé des Officiers visiter les chemins, & ordonner les relais nécessaires sur la route de *Grenade*; la Cour se proposant de partir le 25. pour s'y rendre. Le Roi a donné le Gouvernement de *Cartagene*, à Dom Antoine
d'Or-

d'Ornedal Colonel du Regiment d'Infanterie de *Badajox*, & celui du nouveau Royaume de *Leon* dans la *nouvelle Espagne*, au Comte de *Penalba*. Le Marquis Rangoni Envoyé extraordinaire de *Modene*, partit le 12. pour retourner en *Italie* par la *France*, & les presens qu'il a reçus de cette Cour, sont estimés deux mille pistolles. Les Conferences entre les Ministres de S. M. & ceux de *France*, d'*Angleterre* & d'*Hollande*, se continuent regulierement : on croit entrevoir depuis peu que les choses s'acheminent à un accommodement, & c'est ee qui donne lieu à differens bruits qui se repandent, sur lesquels cependant on ne doit pas faire grand fond, sçavoir, que S. M. Catholique offre au Roi de la *Grande-Bretagne* 12. millions de pieces de huit en équivalent pour *Gibraltar*, & un autre aussi considerable à proportion, pour le commerce des *Negres* que font les Anglois.

VI. *Cadix*. On recommence à dire qu'on fera partir cette année la Flotille pour *Vera Cruz*, & on attend avec la derniere impatience des *Indes Occidentales*, divers Vaisseaux, avec le trésor qui avoit été laissé à *Lima*. On vient de défendre ici toute communication avec les Anglois, tant par mer que par terre, & on refuse de recevoir dans aucun des Ports du Royaume, leurs Vaisseaux, particuliere-ment ceux qui viennent de *Gibraltar*. On apprend que le Vice-Amiral Cavendish ayant voulu relâcher à *Barcelonne* avec l'Escadre qu'il commande, le Gouverneur lui avoit refusé le salut, & n'avoit pas voulu lui permettre de s'y pourvoir d'aucun rafraîchissement ; qu'ayant été traité de même à *Malaga* & à *Alicante*, il s'étoit retiré à *Port-Mahon*. On transporte de *Genes* & de *Sicile* en ce pays quantité de grains, dont on débarque la plus grande partie à *Barcelonne*. Le Port & la Baye de cette Ville

Ville fourmillent de Vaisseaux de guerre & de Bâtimens *Espagnols* prêts à faire voile, mais on en ignore la destination; & les Troupes qui doivent être embarquées à bord de ces Vaisseaux, sont campées aux environs de cette Ville. Il y a aussi à *St. André* 5. Vaisseaux de guerre de 50. à 60. pieces de Canons, prêts à se mettre en mer; deux autres dans le Port de Passage de 60. Canons; & on apprend qu'on repare en diligence les fortifications du Château de *St. Sebastien*. Le Reglement de l'Indult, & la repartition des Effets des Gallions, sont encore suspendus.

VII. *Gibraltar*. Les differens mouvemens que font les Troupes *Espagnoles* cantonnées dans ce voisinage, & le long des côtes d'*Andalousie*, tiennent la Garnison de cette Place fort alerte. On attend d'*Angleterre* un nouveau renfort de Troupes, de munitions de guerre & de bouche, & on a reçu avis que l'Escadre destinée pour le détroit, & qui sera commandée par l'Amiral *Wager*, étoit prête à faire voile de *Portsmouth*. Il étoit arrivé ici un Consul *Espagnol*, mais on a refusé de le recevoir en cette qualité, parce qu'il n'avoit pas des Lettres d'aprobation de la Cour de la *Grande Bretagne*, & que d'ailleurs les *Espagnols* affectent depuis quelque tems de ne vouloir avoir aucune communication avec les Anglois. Il n'y avoit le 15. Mai qu'un Vaisseau de Guerre Anglois dans le Port de cette Ville.

VIII. *Portugal*. Cette Cour fournit peu de nouvelles politiques; toutes les vûes du Gouvernement ne se portant qu'à maintenir la Nation dans la parfaite tranquillité dont elle jouit, & le Commerce dans l'état florissant, où il se trouve actuellement; aussi les richesses abondent-elles en ce Pays, l'un des plus délicieux de l'*Europe*, par la sage & prudente

dente économie du Monarque qui regne, & qui fait sa principale félicité de contribuer à celle de ses Sujets.

On a reçu ici des Lettres écrites par Dom Louïs Melo de San Payo, General des Troupes de S. M. aux *Indes Orientales*, & dattées de *Congo* dans le *Golfe Persique* du 5. Août 1728., par lesquelles ce General donne avis à S. M., qu'il avoit repris au mois de Mars précédent, la Ville de *Patté*, la Forteresse de *Monbaza*, Capitales des deux Royaumes de ces noms, & toute la côte d'*Afrique*, depuis *Brava* jusqu'à *Guiloa*; & qu'il en avoit chassé les Arabes qui s'en étoient mis en possession. Comme la conquête de ces deux Places est d'une très-grande importance, le Roi en a fait rendre des actions de grâces publiques à Dieu, par un *Te Deum* qui a été solennellement chanté dans l'Eglise Patriarchale, en présence de L. M., du Prince & de la Princesse de *Brezil*, & de tous les Infants.

Les Vaisseaux partis dernièrement pour la Baye de *tous les Saints*, y sont, à ce que l'on apprend, arrivés, excepté *La Nôtre-Dame de Piedade y St. Antonio*, qui a coulé à fond à environ 30. lieues d'*O Porto*. Les deux Bâtimens destinés pour *Fernambuc*, ont aussi fait heureusement le trajet, & la Flotte de *Rio de Jennero* a paru sur les Côtes en très-bon état.

IX. *Barbarie*. L'avenement de Muley Abdallah au Trône, n'a pas rétabli la tranquillité dans le Royaume de *Maroc*. Les *Noirs* qui ont mis la Couronne sur la tête de ce Prince, se mettent en état de la lui conserver; mais les Blancs, & les principaux du Divan & de la Nation, sans le consentement desquels cette élection s'est faite, refusent de le reconnoître; ce qui va vraisemblablement occasion-

occasionner une guerre civile plus cruelle & plus sanglante que les précédentes. Le véritable sujet du refus de ces derniers, est, dit on, que les défunts Rois Muley Hamet Deby, & Muley Abdelmalech, laissent deux fils en vie, & que Muley Abdallach, qui a été choisi par les *Noirs*, n'est que le fils d'une concubine Angloise, procréé par le feu Roi Muley Ismaël.

Les Corsaires d'*Alger* ont actuellement en course huit Vaisseaux de Guerre, deux Barques, une Saïque & un autre petit Bâtiment de six pieces de Canon: il y a aussi quatre Vaisseaux sur les Chantiers prêts à être lancés à l'eau, & on y en construit un nouveau de 64. Canons. Les dernières Lettres qu'on reçoit, portent que le nouveau Roi Muley Abdallach ayant promis aux Habitans de *Fez* & de *Maroc* de n'introduire aucune nouveauté, avoit été solennellement proclamé Roi dans ces deux Villes; qu'il ne restoit plus qu'un petit Corps de mécontents, qui s'étoient assemblés dans le plat pays aux environs de *Mequinez*, & que le nouveau Roi s'étoit mis en marche avec l'Armée des *Noirs* pour les aller combattre. Il n'y avoit au commencement de May aucun Corsaire de *Salé* en mer.

A R T I C L E I I I .

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Benevent.* Bien loin que la mort du Pape, dont la nouvelle s'étoit répandue le mois dernier, se confirme, on apprend au contraire que S. S. jouit d'une parfaite santé; qu'aucune fonction pastorale ne lui échappe dans ce Diocèse, & qu'Elle remplit
jusqu'aux

jusqu'aux moindres devoirs du Ministère Episcopal , avec un zele & une application infatigable & exemplaire. La Cour de *Vienne* n'ayant pas levé les défenses qu'elle avoit faites aux Evêques Napolitains , de venir assister au Concile Provincial que le St. Pere se proposoit de tenir en cette Ville , cette Assemblée se trouve réduite à un simple Synode Diocésain , & S. S. en fit l'ouverture le 27. Avril dans l'Eglise Cathedrale , par la Messe du St. Esprit qu'Elle celebra , & par un Discours des plus édifiants. Mr. Acquaviva qui est arrivé de *Rome* , a été fait Evêque de *Philippopoli*, *in Partibus Infidelium* ; & pour faire cesser le mécontentement du Cardinal Coscia , qui menaçoit de se retirer , & de ne plus se mêler d'aucune affaire, S. S. a eu la complaisance de revoquer la nomination qu'Elle avoit faite du Cardinal Fini , pour remplir la Charge de son Auditeur , qui a été conférée à Mr. de Targa , parent de S. Em. , & qu'elle avoit ci-devant proposé : *Nous fîmes mention dans le Journal du mois dernier, de ce petit démêlé.* Le 25. le Pape alla à *Monte Sarchio* , à 12. milles de cette Ville , donner sa benediction au Prince de ce nom , âgé de plus de 90. ans , & qui étoit à l'excrément.

II. Immédiatement après la clôture du Synode , le Pape fera la translation du Corps de *St. Barthélemi* dans l'Eglise neuve , qui a été bâtie depuis peu à ses dépens , & partira ensuite pour retourner à *Rome*. S. S. passera , dit-on , par *Naples* , pour y faire la ceremonie de consacrer l'Autel de *St. Janvier* , & s'arrêtera à *Sezza* deux ou trois jours , à la priere du Cardinal Corradini , pour benir l'Eglise que S. Em. y a fait bâtir , pour honorer cette Ville , qui est le lieu de sa naissance. Mr. Acquaviva reçut dernièrement le Roquet des mains du St. Pere , qui fit le 8. Mai la ceremonie de le sacrer

Evêque

des Princes &c. Juillet 1729. 29

Evêque *in Partibus*, dans l'Eglise Cathedrale, en presence de 24. autres Evêques qui assisterent à cette fonction: ce Prélat, qui est Maître de Chambre du Pape, a fait present d'une Bague de la valeur de 500. écus, à Mr. de Sancta Maria, qui avoit exercé cette Charge par *interim*, & de très-magnifiques ornemens, à l'Eglise Cathedrale de cette Ville. La Princesse de Monte-Milero, nièce de S. S., est arrivée ici, & a pris son logement à l'Hôtel du Duc Coscia. Le Cardinal de ce nom est toujours fort mal, & continuë de garder le lit: il n'y a, dit-on, pas d'apparence qu'il puisse échaper de cette maladie, & le Pape le visite tous les jours. S. S. a déclaré Mr. St. Jean, Evêque *in Partibus*, & a assigné un fond de 300. écus de revenu par an, aux Religieux qu'on nomme les Peres des *Ecoles de pieté*, & qui sont établis à *Benevent*.

III. *Rome*. On dit le Cardinal Barberini rentré en graces à la Cour de Vienne, par l'entremise des Cardinaux Imperiali & Annibal Albani, & que le Pape, à la sollicitation de divers autres membres du Sacré College, veut bien pardonner à ce Prélat, & oublier ce qui s'est passé: c'est de quoi on fera mieux éclairci au retour de S. S. de *Benevent*. S. Em. est à *Veletri*, où le Prince & la Princesse de Carboignano la nièce allerent la trouver le 28. pour se rendre ensemble à *Palesirine*, & y faire quelque séjour. La médiation de l'Espagne a amené l'accommodement entre le St. Siège & la Cour de *Portugal*, au point, qu'on le croit prêt à être terminé; les cinq Cardinaux établis pour travailler à cette affaire, ayans dépêché depuis peu un Exprés au Pape, pour lui donner avis qu'ils reconnoissent Mr. Bichi digne d'être élevé au Cardinalat, & on attend là-dessus la réponse décisive de S. S. Le reste des differens avec le Roi de Sardaigne, ne tient plus

plus qu'à quelques petites difficultés aisées à aplanir, & on parle déjà d'envoyer à *Turin* Mr. Paffionci, actuellement Nonce en *Suisse*, avec le même caractère, dès que cette affaire sera conclue. Mr. d'Althan est parti pour son Evêché de *Bari* dans le Royaume de *Naples*, dont il a été nouvellement pourvû; & le 29. le Cardinal Cibo fit prier les Cardinaux & les Ministres étrangers, qui ne lui avoient pas encore fait compliment sur son avènement au Cardinalat, d'y venir le plutôt possible; S. Em. ayant dessein de partir pour *Massa-Carrara* sa Patrie, où elle restera jusqu'au mois de Septembre. Le fameux Procès entre le Duc de Bracciano & les Jésuites du College Germanique, au sujet d'une Ferme située entre *Galera* & *Palo*, fut plaidé le 30. pour la quatrième fois devant le Tribunal de la *Rote*, & décidé en faveur de la Société. Le 29. le fils aîné du Chevalier de St. George, arriva de *Bologne*, & le Prince son Pere l'alla recevoir en Carosse hors la porte de *Florence*. Le Tribunal du St. Office a rapellé de *Malthe* l'Abbé Sicudi & Mr. de Rufo : ce dernier y faisoit les fonctions d'Inquisiteur.

IV. Le 5. Mai il se tint dans l'Appartement du Cardinal Lercari, Secrétaire d'Etat, une Congregation extraordinaire composée des Cardinaux Corradini & Celigola, de Mr. le Tresorier, & du Commissaire de la Chambre Apostolique, sur le moyen de rétablir les Finances qui se trouvent épuisées. Divers expédiens y furent proposés, entr'autres, de retrancher les dépenses de la Maison du Pape, qui dans l'espace des cinq derniers mois se sont trouvées monter à 463. mille écus; de diminuer les pensions & les gages des Ministres & des Domestiques du *Vatican*, & de reformer deux Compagnies d'Infanterie, la Compagnie des Cuirassiers,

raffiers, & d'annuller le Bail des Fermes, sur ce qu'il se trouve des personnes qui en offrent 72. mille écus par an, au-delà du prix pour lequel ellesont été adjudgées. Ces differens projets ont été envoyés au Pape à *Benevent* par un Exprés, pour avoir l'approbation de S. S. & on en attend la réponse avec impatience, afin de dresser le nouveau Reglement que l'on médite. Le Cardinal Ottoboni est parti pour son Abbaye d'*Albano*; les Cardinaux Banchieri & Imperiali, pour *Maccarese*; le Cardinal del Giudici, pour *Practica*; le Cardinal Alberoni, pour son Fief de *Castel Romano*, & le Cardinal Orighi, pour *Palo*, où il est allé respirer l'air de la mer. Le 6. le Cardinal Alexandre Albani fit l'ouverture du Chapiire General des Clercs Reguli-ers de *St. Laurent in Lucina*, dont il est Protecteur. Le Prince Ottaviano Medicis est arrivé en cette Ville avec la Princesse son Epouse, qui est Sœur du Prince de Calerta.

V. On a envoyé à *Benevent* 30. ornemens d'Autel, de la valeur de 50. écus chacun, dont le Pape veut faire present à plusieurs pauvres Eglises. Le 8. le Cardinal de Polignac se rendit en ceremonie à *St. Sixte le Vieux*; & prit possession du titre de cette Eglise au nom du Cardinal de Noailles, dont il avoit procuration, & qui en étoit pourvû depuis peu. Le 9. on fit un Service solemnel dans l'Eglise de *St. Nicolas des Lorrains*, pour le repos de l'ame du feu Duc de *Lorraine*, en presence du Comte Spada, Ministre de ce défunt Prince, & d'un grand nombre de Noblesse. Dom Jules Cesar Colonna Carbognano, qui a épousé la nièce du Cardinal Barbarin, ayant fait demander par trois differentes Fois visite au Cardinal Bentivoglio, Ambassadeur du Roi d'*Espagne*, S. Em. le reçut enfin il y a quelques jours, & le traita comme Prince de *Palestrine*, &
Grand

Grand d'*Espagne* de la premiere chaffe. Le Marquis Bentivoglio est parti pour aller à *Florence* saluer le Grand Duc, & lui faire part que S. M. Cath. l'ayant élevé depuis peu à la Dignité de Grand d'*Espagne*, lui avoit en même-tems donné un Marquisat dans les Etats de S. A. R. Le Cardinal de Sillery est toujours fort mal: le Cardinal Altieri est allé dans son Abbaye d'*Orviedo*, attendre le retour du Pape de *Benevent*; & un des fils du Comte de Harrach, Viceroi de *Naples*, est arrivé de *Vienne* à *Rome*. Le Banquier Portugais Lopez a envoyé ordre à *Civita Vecchia* d'y embarquer les Carosses & les meubles du dernier Ambassadeur de *Portugal*, sur un Vaisseau qui doit les transporter à *Lisbonne*. Cinq Barques chargées de Vins pour la Ville d'*Ischia*, ont été prises par divers Corsaires de *Barbarie*, à la hauteur du Fort de *Ste. Felicite*.

VI. Mr. Bichi a écrit depuis peu une Lettre des plus humble & des plus soumise aux Cardinaux députés pour travailler à l'accommodement avec la Cour de *Portugal*: ainsi cette démarche jointe à la médiation du Roi d'*Espagne*, qui doit être d'un grand poids dans cette affaire, fait présûmer qu'on en verra bientôt la fin. C'est sur des ordres précis de S. M. Catholique que le Cardinal Bentivoglio a reçu le Prince de Palestrine: S. Em. est aussi chargée de le protéger dans l'affaire de son mariage avec la niece du Cardinal Barberin, & de lui rendre une visite de ceremonie, de même qu'à la Princesse son Epouse. Le 15. le Cardinal Cibo prit possession de la Dignité de Protecteur de l'Eglise de *St. Venantius*; & le 17. il se tint au *Vatican* une Congregation de l'Immunité, sur les azyles qu'on accorde aux criminels dans les Eglises, & qu'on travaille à abolir. Le 20. on publia ici un Decret du Gouvernement, par lequel

lequel on met à prix la tête du Comte Onofrio Marciani , natif d'*Orvieto*, accusé d'avoir fabriqué de faux Billets ; avec promesse de 500. écus à quiconque livrera son corps, après l'avoir tué. Les Officiers de la Douane ayans ouvert une petite Cassette que le Viceroi de *Sicile* adressoit à l'Empereur , & ayans fait visiter à la rigueur quelques Barques arrivées de *Fiumicino* , sous la Bannière , & avec des Passeports de Sa Maj. Imp., le Cardinal Cinfuegos en a donné avis à la Cour de *Vienne* ; & on s'attend bien que S. Em. en demandera une satisfaction publique & convenable. Les Jésuites continuent de vendre publiquement les effets de la succession du Cardinal Salerno ; mais le Cardinal Vicaire Marcoloschi leur a fait entendre que l'Empereur avoit fait sequestrer les Biens qu'ils possèdent dans le Royaume de *Naples*, aux pressantes instances des freres dudit Cardinal, jusqu'à ce que cette affaire ait été plus mûrement discutée & examinée. Le Marquis Ottieri est rentré dans les bonnes graces du Roi de *France*, par l'entremise du Marquis Maldachini.

VII. *Naples*. On a défendu ici l'impression d'aucun Livre , que préalablement on n'en ait obtenu une permission & un Privilège dans les formes ; sous peine aux contrevenans de bannissement, ou ou des Galeres pour trois ans. L'Archevêché de *Salerne* vaque par la mort de Mr. Perlas ; & Mr. d'Althan est arrivé de *Rome*, allant prendre possession de celui de *Bari*. Le 13. Mai, jour anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse Marie - Thérèse , fille aînée de l'Empereur , qui entra dans sa quatorzième année, le Comte de Harrach, Viceroi de ce Royaume , disposa des Gouvernemens & Charges vacantes. Les deux sœurs du Duc de Gravina, qui sont Religieuses dans le Couvent de la *Sapience*, ont obtenu la permission du Pape leur oncle , de se
C
rendre

rendre à *Capoïe*, pour y baiser les pieds de S. S. lorsqu'Elle y passera à son retour de *Benevent* à *Rome*. Le 25. Avril on sentit à *Naples* une légère secousse de tremblement de terre.

VIII. *Florence*. La Cour a pris le grand deuil pour la mort du Prince de Guastalla, qui étoit frere de la Princesse Eleonore. Le tems continué d'être très-fâcheux en ce Pays ; & on a exposé les Reliques de St. Zenobe, qui a été Evêque de cette Ville, pour obtenir par son intercession le retour du beau tems ; ce qui a attiré ici un concours extraordinaire de devots. S. A. R. ira passer une partie de la belle saison à *Poggio Imperiale*. Le Gouvernement a défendu le transport des grains dans les Pays étrangers.

IX. *Venise*. Mr. Jean Grimani, qui est revenu de *Palme*, après avoir exercé pendant 3. ans l'Emploi de Gouverneur de cette Forteresse, se rendit le 2. Mai au College, pour y rendre compte de son administration, étant accompagné à l'ordinaire par un grand nombre de Procurateurs, Chevaliers, Senateurs, & autres Nobles, ses Parens & Alliés. Le nouveau & magnifique *Bucentaure* étant achevé & perfectionné, fut lancé à l'eau le 11. au matin, en présence du Magistrat de l'Arsenal, & d'un grand nombre de Dames & de Cavaliers. Le 12. Mr. François Dona s'embarqua à bord d'un des deux Vaisseaux de guerre, destinés à le conduire à *Constantinople*, où il va en qualité d'Ambassadeur de cet Etat, & le 13. Mr. Jérôme Marie Balbi fut unanimement élu dans le grand Conseil, Capitaine des Galeasses, en la place de Mr. Jacques Boldu, qui a été fait Provediteur de la Flotte. Le 15. le Comte de Bolagnos nouvel Ambassadeur de l'Empereur, fit ici son entrée publique avec beaucoup de magnificence ; le 16. S. Ex. eut sa premiere Audience

dience avec les ceremonies accoutumées , & le 21. s'étant rendu au College, elle y reçut la réponse du Doge , aux Lettres de Créance qu'elle lui avoit délivré. On continuë de jouir d'une parfaite santé à *Corfon*, *Zante*, *Ste. Maure*, & autres Etats de la domination de la Republique ; mais sur ce qu'on a appris que la peste s'étoit manifestée dans la *Morie*, l'Isle de *Candie*, & les montagnes de l'*Albanie Turque*, le Magistrat de la santé a fait publier un Placard , par lequel il est ordonné à tous les Bâtimens qui viendront desormais de ces quartiers , & autres lieux du *Levant*, de faire une quarantaine entiere , avant de pouvoir rien mettre à terre. Le 25. veille de l'*Ascension*, on fit sur le soir l'ouverture de la Foire , & il parut à cette occasion un grand nombre de Masques par toute la Ville ; le lendemain le Doge s'étant rendu avec les formalités ordinaires à bord du nouveau *Bucentaure*, fit la cérémonie d'épouser la mer , & Sa Serenité étant ensuite retournée au Palais Ducal , y traita très-splendiblement à diner les Ministres étrangers & les Membres du Grand Conseil.

X. *Genes*. On transporte d'ici quantité de grains en *Espagne*, que l'on va charger en partie en *Sicile*, & que l'on va débarquer à *Barcelonne*. On vola dernièrement l'Eglise Collegiale de cette Ville , dont les portes furent forcées pendant la nuit , & on enleva une grosse colonne d'argent , plusieurs vases, deux Anges du poids de 40. marcs, un cœur d'or, & plusieurs autres bijoux ; sans qu'on ait pû encore découvrir les Auteurs de ce vol , quelque exacte perquisition qu'on en ait faite. Mr. de Campredon , Ministre de *France*, revint le 7. Mai de *Modene*, où il a fait un séjour de 3. mois , pour y executer quelques ordres du Roi son Maître , & le 10. deux Galeres de l'Etat se mirent en mer pour aller donner

la chasse à quelques Corsaires de *Barbarie* qui paroissent à la hauteur de l'Isle de *Corse*. Le 15. la *Rose d'or* que le Pape a envoyé ici , fut exposée dans l'Eglise Cathedrale ; on y celebra une Messe solennelle , & le *Te Deum* fut chanté en musique. Le 18. on sentit en cette Ville une secousse de tremblement de terre , qui fut suivie d'un vent orageux , & de gresle d'une grosseur extraordinaire.

XI. *Bologne*. La Duchesse Doüairiere de *Parme* a fait quelque séjour en cette Ville auprès de l'Epouse du Chevalier de St. George , sa nièce ; & le 2. Mai S. A. S. continua son voyage de *Lorette*. Les pluyes presque continuelles ont extrêmement endommagé les fruits de la terre ; & le Cardinal Archevêque vient d'ordonner des prieres extraordinaires , pour obtenir du Ciel un tems plus favorable. Le Senateur Comte Beccadelli a été élu nouveau Confalonnier de Justice. Le 17. le second fils du Chevalier de St. George partit pour retourner à *Rome* , & fut suivi une heure après par la Princesse sa Mere , qui va y réjoindre le Prince son Epoux. Le 18. il s'éleva encore ici un orage des plus violents , accompagné de grosses gresles & d'un vent impetueux. Le 21. au matin la Duchesse Doüairiere de *Parme* revint de *Lorette*.

XII. *Guaftalla*. Le nouveau Duc de *Guaftalla* , *Joseph Marie* , qui faisoit sa residence à *Venise* , y ayant reçu le 30. Avril les complimens de congratulation des Deputés de cet Etat , sur son avènement à la Regence de ce Duché , à laquelle il succede par la mort du feu Duc son frere , se rendit le 12. Mai en cette Ville pour prendre possession de sa nouvelle dignité. S. A. S. fut reçûe à la porte par la Noblesse , à la tête de laquelle étoit le Comte de *Spilemberg* premier Ministre , qui la conduisit au Palais Ducal , à travers les Troupes de la Gar-
nison ,

nison, rangées en double haye, & aux acclamations du peuple. Le soir il y eut des illuminations & des réjouissances publiques.

XIII. *Milan*. Le Comte de Daun, Gouverneur General partit à la fin d'Avril pour *Pavie*, d'où S. Exc. est allé visiter les autres Forteresses de cet Etat. Le Cardinal d'Altan étant revenu de *Turin*, où S. Em. étoit allée faire un tour, parrit le 1. Mai pour continuer son voyage de *Vienne*; le Cardinal Archevêque de cette Ville, lui ayant fait present avant son départ d'une Relique de *St. Charles Borromée*, enchassée dans une pierre précieuse. Le 16. les *Jesuites* celebrerent la fête du nouveau *St. Jean Nepomucene*, dans leur Eglise de *St. Felix*, avec beaucoup de pompe & de magnificence.

XIV. *Turin*. On travaille tout de bon à regler le reste des differends entre cette Cour & le *St. Siege*; cette affaire est, dit-on, presque conclue, & on assure que Mr. Passionei, qui est actuellement Nonce en *Suisse*, viendra à *Turin* avec le même caractère. La résolution est prise de faire fortifier cette année les principales Places dans le Royaume de *Sardaigne*, & d'y envoyer un nouveau renfort de Troupes.

XV. *Suisse*. Tout le *Corps Helvetique* paroît dans la disposition d'observer dans la conjoncture presente une exacte neutralité, en cas que la guerre vienne à s'allumer en *Europe*: c'est l'effet ordinaire de leur sage politique & de leurs prudentes délibérations. Les *François* achètent beaucoup de Chevaux en ce Pays pour remonter leur Cavalerie; & la Republique de *Venise* fait solliciter des Recrues auprès du Canton de *Lucerne*, pour rendre ses Troupes complètes en *Dalmatie*. Dom Felix Corneco Ministre d'*Espagne*, insiste plus que jamais sur le renouvellement de l'Alliance avec le Roi son Maître

& sur la liberté de faire des levées pour le service de S. M. C. On dispose toutes choses pour la prochaine Diette generale, dont l'ouverture doit se faire vers la *St. Jean* à *Bade*, & les Cantons Catholiques envoient successivement à *Soleure* leurs Députés, pour recevoir par les mains du Marquis de Bonac, Ambassadeur de *France*, les pensions annuelles que cette Couronne leur fait. Il regne des maladies dans le Canton de *Bade*, qui emportent subitement tous ceux qui en sont attaqués; cependant on ne remarque pas qu'elles soient contagieuses. Il est survenu quelques broüilleries dans le Canton de *Schwiz*, & plusieurs Membres de la Regence ont été démis de leurs Emplois.

La Diette generale des *Liges Grises*, qui s'est tenue à *Coire*, s'est separée instructueusement, sans qu'on ait pû y convenir d'aucune des affaires qui y avoient été mises sur le tapis, & la réponse qui a été faite au Mémoire présenté par le Ministre de l'Empereur, pour appuyer la dernière élection faite d'un Evêque de cette Ville, en faveur d'un Sujet *Allemand*, étant équivoque & peu satisfaisante, ce Ministre s'est retiré. La division regne toujours entre les deux partis, & on ne voit encore aucun jour à leur réünion.

On mande de *Geneve* que le 18. Mai il y tomba des neiges en abondance, & qu'on y avoit vû en divers endroits les eaux couvertes de glaçons.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE & en LORRAINE, depuis le mois dernier.

- I. **C**ompiègne. Le Roi, depuis son arrivée à *Compiègne*, a été indisposé; mais fort legèrement.

ment. S. M. ayant été informée le 5. Mai par un Exprés, de la mort du Cardinal de Noailles, Archevêque de *Paris*, tint sur le champ un Conseil extraordinaire, & nomma, pour remplir cet Archevêché vacant, Mr. de Vintimille du Luc, Archevêque d'*Aix en Provence*. S. M. dépêcha en même-tems, & suivant l'usage, un de ses Gentilshommes au Pape, pour l'informer de la mort du défunt Cardinal, & de la nomination qu'Elle venoit de faire, afin que S. S. la confirme dans le premier Consistoire, & ordonne l'expédition des Bulles *gratis*, comme cela se pratique ordinairement. Ce Prélat, qui est fort âgé, est, dit-on, zélé Constitutionnaire, fort ami des Jésuites, & dans des dispositions beaucoup plus favorables à leur égard, que le défunt Cardinal de Noailles : il est frere du Comte du Luc, qui a été ci-devant Ambassadeur du Roi en *Suisse*, & ensuite à la Cour de *Vienne* : Seigneur recommandable par son merite, sa politesse & sa generosité, qui lui ont acquis l'estime des étrangers, parmi lesquels les grands Emplois dont il étoit revêtu, l'ont retenu pendant plusieurs années. Le 6. la Reine fut saignée à *Versailles*, mais seulement par précaution, à cause de sa grossesse, & le 10. S. M. eut une défaillance, qui heureusement n'eut aucune suite, dont on informa cependant le Roi par un Exprés à *Compiègne*. Mr. de Monti part pour l'Ambassade de *Pologne*, à laquelle il est nommé : Mr. de Tencin, Archevêque d'*Embrun*, est retourné dans son Diocèse, & le Comte de Bellisle, ayant pris congé du Roi, va dans le Païs Messin, reprendre le Commandement des Troupes, qui sont actuellement employées aux nouveaux travaux de *Metz* & de *Thionville*. La Reine, Epouse du Roi Stanislas, qui étoit tombée malade à *Chambor*, commence à se mieux porter.



II. On n'a encore rien à dire de certain du Congrès de *Soissons* : ce sont toujours conférences infructueuses , projets déconcertés par la lenteur de la Cour de *Madrid* à se déterminer , & négociations interrompues par des incidens imprévus. Le Cardinal de Fleury , malgré tant d'obstacles , ne perd cependant pas de vûe le grand ouvrage de la Paix ; mais tant que les principaux Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur & de l'*Espagne* ne seront pas renvoyés à *Soissons* avec des instructions plus précises , cette Assemblée sera toujours informe ; & ce qui s'y négociera , n'aura vraisemblablement pas grand effet , à moins que S. M. Cath. ne s'explique d'une manière plus nette & plus positive , sur les propositions pacifiques qui lui ont été faites : c'est de là que dépend uniquement le succès de tant de négociations. Entre tems toutes les affaires restent en suspens , & l'*Europe* se trouve dans un état d'incertitude qui ne peut que l'alarmer ; toutes les puissances étant armées , & leur sûreté demandant cette précaution ; de sorte qu'au milieu d'une paix , à la vérité encore mal affermie , on voit tous les apprêts d'une cruelle guerre , & l'orage toujours sur le point d'éclater. Les conférences sont très-rares à *Soissons* , & pendant l'inactivité du Congrès , on y est moins occupé d'affaires que de fêtes & de plaisirs : c'est à la Cour & à *Paris* , où les Ministres Plénipotentiaires , particulièrement ceux de la *Grande-Bretagne* & de *Hollande* , se rendent de tems en tems , que les principales continuent de se traiter. Telle est l'idée générale que l'on peut , quant à présent , donner de ce qui se passe. S. M. a , dit-on , reçu une Lettre du Roi de la *Grande-Bretagne* , qui lui fait part des raisons qui l'obligent d'envoyer une Escadre considérable sur les côtes d'*Espagne*. On continuë les levées par tout le Royaume pour re-

cruter

cruter les Troupes, & le 11. le Courier du Cabinet Bannieres fut renvoyé à *Seville*, avec des dépêches pour le Marquis de Brancas, Ambassadeur du Roi auprès de S. M. Catholique, par lesquelles S. Ex. a ordre de faire de nouvelles & sérieuses représentations à ce Monarque, pour le porter à s'expliquer par rapport aux négociations pacifiques. Cette réponse décisive est, dit-on, attendue pour le plutôt vers la mi-Juin.

III. Les Envoyés de *Tripoly*, qui arriverent le 12. à *Paris*, n'ont pas encore été conduits à *Compiègne*, & ne seront, dit-on, admis à l'Audience du Roi, pour faire leur soumission à S. M. qu'après que l'Escadre qui est équipée à *Toulon* & à *Marseille*, aura fait voile vers *Tripoly*, pour exiger de cette Régence une pleine & entière satisfaction, telle qu'on la demande d'elle. On prétend que le Pape fait son possible pour engager la Cour à n'entrer dans aucune négociation avec cette République, & à détruire entièrement cette Place; que S. S. fait les mêmes instances auprès du Roi d'*Espagne*, pour le porter à ruiner la Ville d'*Alger*, à l'exemple de l'Empereur Charles Quint, S. S. promettant de contribuer un million d'écus pour cette expédition. Cependant le 15. ces Députés furent admis à l'Audience du Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, qui leur fit un accueil très-favorable, & S. M. leur a, dit-on, permis de voir les Appartemens du *Louvre*, & ceux du Palais des Thuilleries. Le Cardinal de Fleury a été incommodé d'un rhume, & le Cardinal de Rohan est parti pour sa belle maison de *Saverne* en *Alsace*. Mr. le Duc d'Orleans a reçu de *Rome* un Exprés avec la dispense pour son mariage avec la Princesse aînée de *Lorraine*. Mr. d'Aguesseau, fils de Mr. le Chancelier, vend sa Charge d'Avocat General avec l'agrément du Roi, & va être fait Conseiller d'Etat.

L'Abbé d'Orval, l'un des Héritiers du feu Duc de Sully, s'étant démis de trois riches Abbayes dont il jouïssoit, a pris le nom de Comte de Bethune, & vient d'épouser à l'âge de 72. ans, Mademoiselle de Vatan, qui n'en a que 18. Il a encore actuellement un Procès contre le Duc de Sully, au sujet du Duché de ce nom, qu'il prétend lui appartenir.

IV. On a peine à contenir l'ardeur du Roi pour la chasse; c'est le divertissement le plus ordinaire de ce jeune Monarque, & la Reine l'a prié depuis peu, par une Lettre des plus engageante, de ne plus tant s'exposer, & de mieux ménager la santé. S. M. a disposé du Regiment Suisse vacant par la mort du Brigadier Van-Hemel, en faveur du Baron de Bezenwal, Brigadier de ses Armées, & Major de ses Gardes Suisses; de l'Evêché de *Lescar*, en faveur de l'Abbé de Châlons, Grand Vicaire de *Sens*, & a nommé à onze Abbayes qui étoient vacantes. Le 20. Mr. du Luc, nouvel Archevêque de *Paris*, arriva d'*Aix en Provence*, à *Savigny*, à quatre lieues de cette Capitale, où ce Prélat se tient *incognito*; S. M. lui a, dit-on, fait écrire qu'Elle le dispensoit de venir à *Compiègne* la remercier, & qu'il pourroit s'acquitter de ce devoir lorsqu'elle seroit de retour à *Versailles*. Le 19. le Comte Etienne de Kinski nouvel Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, arriva, contre toute attente, de *Vienne*; ce qui fait renaître l'espérance d'un prochain accommodement; de sorte qu'il ne tient plus qu'à la réponse du Roi d'*Espagne*, que l'on attend avec la dernière impatience, pour que le Congrès reprenne son activité. Le 21. la plupart des Ministres Plénipotentiaires qui étoient ici, retournerent à *Soissons*; & le Cardinal de Fleury s'y rendit aussi ce jour-là, mais S. Em. revint le soir.

soir à *Compiègne*. La Lotterie de la Reine se tira dernièrement à *Versailles*, & le gros lot, qui étoit une magnifique Montre d'or, échut au Sr. Samuel Bernard. La Charge d'Inspecteur General de la Cavalerie, qui a été exercée par le feu Comte de Montauban, vient d'être supprimée. Les ordres sont donnés pour faire perfectionner le Canal de *Calais* à *Gravelines*, afin de mettre désormais à couvert le plat-Pays circonvoisin des inondations, qui sont fort fréquentes. La jeune Reine Doüairiere d'*Espagne*, & la Duchesse d'Orleans sa mere, allerent le 21. à *St. Cloud*, & la Princesse de Conti, troisième Doüairiere, est allé rendre visite à Mademoiselle de Vermandois sa Sœur, qui est Religieuse à *Tours*, auprès de laquelle elle laissera Mademoiselle de Conti sa fille. Le Roi a gratifié l'Abbé Grimaldi d'une pension de 1500. livres sur l'Archevêché de *Paris*; & l'Abbé de Dampierre, d'une de 1800. livres sur un autre Benefice. Le Détachement des Mousquetaires qui avoit suivi le Roi à *Compiègne*, en revint le 23.

V. Le Cardinal de Fleury, dans une Assemblée generale qui se tint le 27. en *Sorbonne*, fut élu Provisur de cette Maison, en la place du feu Cardinal de Noailles; & le Cardinal de Rohan, sera, dit-on, fait Provisur du College de *Navarre*. Le 2. Juin le Roi partit pour retourner à *Versailles*, où il arriva le soir à 8. heures en parfaite santé. Le 3. le nouvel Archevêque de *Paris* eut l'honneur d'y saluer L. M. qui le reçurent très-gracieusement, & le Roi lui accorda un Appartement dans le Château. Le 5. Fête de la *Pentecôte*, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du *St. Esprit*, se rendit à la Chapelle, où ce Prélat celebra pontificalement la Messe; la Reine y fut surprise d'une nouvelle défaillance, qui ne sont que des accidens causés par
sa

grosseffe. Cette Princesse a fait present de six grands Chandeliers d'argent , à l'Eglise de *Notre Dame de Clery* près d'*Orleans*. Le 7. la Cour quitta le deüil qu'elle portoit pour la mort du Duc de *Lorraine* , dont le Corps fut inhumé ce jour-là à *Nanci*, dans le tombeau de ses illustres Ancêtres.

VI. *Paris*. Le 4. May le Corps du défunt Cardinal de Noailles fut exposé sur un lit de parade , à visage découvert , dans une des Salles du Palais Archiepiscopal , & le 6. on le mit dans le cercueil. Le 7. il fut porté processionnellement dans l'Eglise Cathedrale de *Nôtre Dame* : le Duc de Noailles étant à la tête du Convoi , & inhumé dans la Chapelle de la *Vierge* , qui étoit sans tenture de deüil , le Défunt l'ayant ainsi ordonné ; ses entrailles furent mises dans le tombeau des Archevêques ses Prédecesseurs , & son cœur placé dans la Chapelle de sa famille. S. Em. ne laisse , dit-on , d'argent que celui qu'elle avoit destiné à recompenser ses Domestiques ; ayant employé pendant sa vie une bonne partie de ses revenus à la réparation & à l'ornement de l'Eglise de *Nôtre Dame* , & le reste à l'entretien des pauvres. Immédiatement après sa mort , le Chapitre nomma quatre grands Vicaires , pour avoir provisionnellement l'administration de cet Archevêché , & le 5. les nouveaux Administrateurs firent publier un Mandement , par lequel ils annonçoient au peuple la mort du Cardinal de Noailles leur Archevêque , & ordonnoient des prieres , des Messes , & des Services pour le repos de son ame , à tous les Ecclesiastiques tant Seculiers que Reguliers ; ce qui a été successivement executé par toutes les Communautés , Chapitres , Paroisses , & Couvents de cette Capitale. Le Duc de Noailles son neveu fait travailler à un magnifique Mausolée , qui sera placé devant la Chapelle de la *Vierge*, dans l'Eglise
Me-

Metropolitaine , & dès que 40. jours seront écoulés depuis la mort de S. Em. , on y fera un Service solennel , auquel le Parlement & les Cours Supérieures seront invités. Le 6. on en fit un dans l'Eglise de la *Charité* , pour le repos de l'ame du feu Duc de *Lorraine* , auquel assisterent tous les Princes de cette Maison.

VII. La nuit du 14. au 15. le feu prit par accident à la Fabrique de Porcelaines dans le Fauxbourg *St. Honoré* , & le bâtiment qui étoit presque neuf , fut entierement reduit en cendres , avec une maison contiguë. Les Porcelaines , qui étoient dans le Magasin furent toutes mises en pieces , & celles qui étoient prêtes à être mises au four , absolument gâtées. Le pain avoit beaucoup encheri en cette Ville par le manège de quelques Usuriers ; mais le Lieutenant General de Police en ayant fait châtier quelques-uns , le prix en a été remis par ses soins sur l'ancien pied. Le nouvel Archevêque de *Paris* ne paroîtra , dit-on , en public , qu'après qu'il aura remercié le Roi à *Versailles* , de l'avoir nommé à cet Archevêché ; cependant ce Prélat , qui depuis quelques jours a pris son logement chez le Comte du Luc son frere , y reçoit les complimens de ses parens & amis , des Députés des Colleges & Communautés , & le 26. & le 27. il reçut ceux du Chapitre de l'Eglise Cathedrale & des Curés des Paroisses , sur sa nouvelle dignité. Le Cardinal de Fleury a remercié par une Lettre des plus obligeantes , la Maison de *Sorbonne* , de ce qu'elle l'a nommé son Proviseur. Le 31. les Jesuites du College de *Loüis le Grand* , firent tirer un très-beau feu d'artifice , en réjouissance de la nomination de Mr. de Ventimille du Luc à l'Archevêché de *Paris*. L'Evêque de *Seez* & la Duchesse de Boüillon , sont dangereusement malades en cette Ville. Le Prince d'Holstein

Evêque de *Lubec*, est arrêté ici par la fièvre.

VIII. On mande de *Port-Loüis* qu'il y arriva dernièrement de *Pondichéri* aux *Indes Orientales*, un Vaisseau dont la cargaison est estimée 4. millions de livres, & qu'il doit être suivi incessamment d'un autre Bâtiment encore plus richement chargé. La Compagnie des *Indes* jugeant le Tabac de la *Loüisiane* trop fort & trop gras, pour en faire d'abord usage, a résolu de le garder trois ans avant de le débiter, se flatant qu'alors il surpassera en bonté tous les autres Tabacs, & qu'on ne sera plus obligé d'en tirer des Pays étrangers, où on en achetoit pour trois millions de livres tous les ans. On a publié en cette Ville une Ordonnance par laquelle il est très expressément enjoint aux Gardes & Commis des Portes, de visiter exactement toutes les Voitures qui entreront à l'avenir, sans aucune exception : On suppose que cette nouvelle perquisition regarde les Livres & autres Ecrits défendus, qui s'y pourroient trouver. Le montant de la Lotterie pour la suppression des rentes de l'Hôtel de Ville, & qui fut tirée le 9. Mai, étoit de 375922. livres, & le fond d'un million huit mille livres ; celle qui se tirera le 9. Juin, montera, dit-on, à un million deux cens mille livres, y compris les 500. mille livres que le Roi fournit, & les 15. pour cent de réduction. Les Actions de la Compagnie sont à 1460. livres, & les Contrats de rentes à 40. pour cent en argent.

IX. Le 2. Juin sur les six heures du soir, le Roi passa sur le Boulevard de cette Ville, retournant de *Compiègne* à *Versailles* ; & tous les Officiers de Ville avoient reçu ordre du Prévôt des Marchands, de s'y trouver au passage de S. M. Le Parlement a fait publier & imprimer un Arrêt contre 99. criminels, dont les principaux, qui sont le fameux voleur & assassin

Nivet, Barremont, Mancion, Beauvoir & Taupin, furent roiiés vifs sur la Place de *Greve* le 31. Mai & le 1. Juin ; leurs complices ont été exécutés les jours suivans, & ont subi les peines qui leur avoient été infligées par l'Arrêt rendu contr'eux.

X. *Lorraine.* Il n'est rien de ce que nous dîmes le mois dernier au sujet du Conseil de Régence & du Gouvernement de *Nancy*, donné au Marquis de Gerbevilliers : c'est aux Memoires peu exacts qui nous ont été envoyés, qu'il faut s'en prendre. Le Conseil de Régence est composé de S. A. R. Madame, de S. A. S. le Prince Charles, du Prince d'Elbœuf, des Princes du Sang, des Grands Officiers de la Couronne, de quelques Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes. Pour ce qui est du Gouvernement de *Nancy*, il n'a été nullement question du Marquis de Gerbevilliers ; il est conservé au Marquis de Custine, qui remplit très-dignement ce Poste : c'est un Seigneur d'un merite distingué, digne de toute la confiance de la Cour.

Le 9. le Comte Etienne de Kinski, nommé Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur à la Cour de *France*, passa à *Luneville*, allant à *Paris* avec peu de suite. S. A. R. Madame avoit envoyé le Chevalier de Serinchamp, l'un de ses Chambellans, le recevoir, & le complimenter de sa part à l'entrée de ses Etats, & a fait accompagner S. Ex. jusqu'au delà de *Bar-le Duc*, pour lui faire rendre par tout les honneurs dûs à son caractère.

On nous a envoyé trop tard la relation de la pompe funebre qui se fit à *Nancy* le 7., de feu Son A. R. LEOPOLD I., Duc de *Lorraine* : elle ne peut trouver place dans ce Journal ; ce sera sans faute pour le mois prochain.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Empereur prend journellement à *Laxembourg* le divertissement de la chasse du *Heron* ; toutes les Chanceleries y ont suivis S. M. & le Comte de Kirchner, son second Commissaire à la Diette generale de l'Empire , étant arrivé de *Ratisbonne* , s'y rendit dernièrement , pour faire rapport des affaires dont il est chargé. On a reçu des assurances de la Cour d'*Espagne* , que dès que l'*Indult* des Effets des Gallions sera réglé , on remettra ici ce qui est dû d'arrérages, des Subsidés que cette Couronne doit fournir à l'Empereur. Le Comte Etienne de Kinski nommé à l'Ambassade extraordinaire de *France* , a ordre de partir incessamment ; le Comte de Sinzendorff , grand Chancelier , ne retournera , dit on , au Congrès de *Soissons* , que lorsque tout sera prêt pour la signature du Traité qui s'y négocie , & le Comte de Kinnigseck Ambassadeur de l'Empereur à la Cour de *Madrid* , doit y rester , jusqu'à ce que ce Traité soit conclu. Comme le tems commence à se remettre au beau , l'Imperatrice , afin de profiter de la belle saison , a avancé son départ pour *Laxembourg* , où S. M. s'est renduë avec les Serenissimes Archiduchesses ses filles. On ne portera que pendant 12. semaines le grand deuil pour la mort du Duc de *Lorraine* , l'Empereur l'ayant ainsi réglé , & on fait les préparatifs nécessaires pour le départ du nouveau Duc de ce nom , qui doit, dit-on, aller prendre possession de

de ses Etats vers le commencement du mois de Juillet. On est presque assuré que l'élection à l'Evêché vacant de *Wurtzbourg*, se fera en faveur du Comte de Schönborn, Evêque de *Bamberg* & Vice-Chancelier de l'Empire, & S. Ex. ayant promis aux Membres du Chapitre, de faire sa résidence à *Wurtzbourg*, & de se démettre de sa Charge de Vice-Chancelier, il y a déjà grand nombre de prétendans à cet Emploi : on nomme entr'autres le Comte de Kinigsbeck Erps, Ambassadeur de S. M. à *Madrid*; le Comte de Schönborn, Commissaire Imperial à *Francfort*; le Comte de Caunitz, Marechal de *Moravie*, & le Comte de Metsch, Ministre de S. M. dans le Cercle de la *Basse Saxe*. Le 4. Mai le Comte de Papinis, Ministre de *Guastalla*, notifia à l'Empereur, la mort du Duc Antoine Ferdinand Gonzague de *Guastalla* son Maître, & le lendemain il eut Audience de l'Imperatrice & des Ser. Archiduchesses ses filles, sur le même sujet. Le Comte de Königsberg, Grand Prieur d'*Hongrie*, & le General Comte de Mercy, ont été dangereusement malades.

II. Les affaires sont toujours fort broüillées à la Diette generale des Etats de *Hongrie*, & on commence, dit-on, à exiger le dixième denier des revenus Ecclesiastiques de ce Royaume, nonobstant l'opposition que le Clergé y a fait jusqu'à present. Le Comte de Kinski, principal Commissaire de S. M., qui étoit venu ici faire raport de l'état de cette Assemblée, est retourné à *Presbourg*, & le 9. la Diette qui s'étoit ajournée, ayant repris ses séances, ce fut S. Ex. qui en fit l'ouverture par un Discours, dont voici la substance.

„ Que Sa M. Imp. par une bienveillance particulière, vouloit bien encore leur accorder la continuation de leurs séances, jusqu'au mois de Juil-

„ let prochain, dans l'attente qu'ils satisferoient en-
 „ fin avant ce terme, aux demandes équitables de
 „ leur Souverain, d'autant plus qu'ils y étoient obli-
 „ gés, non seulement par devoir, mais aussi en re-
 „ connoissance de tant de biens & de sang prodi-
 „ gués pour la défense de leur Patrie &c.

Sur quoi le Président répondit au nom de toute l'Assemblée?

„ Que les Etats d'*Hongrie* remercioient très-res-
 „ pectueusement S. M. Imp. du délai qu'Elle vou-
 „ loit bien leur accorder; qu'ils sçavoient très-bien
 „ qu'ils étoient redevables de la liberté de leur Pa-
 „ trie aux armes victorieuses de l'Empereur; mais
 „ Sa Maj. Imp. ne pouvoit non plus ignorer, que
 „ tous les trésors qu'on avoit employés à une lon-
 „ gue & sanglante guerre, avoient été fournis par
 „ ses fideles Etats de *Hongrie*, avec un zele & une
 „ unanimité, qui faisoient davantage éclater leur
 „ fidélité; que ce même zele restoit imprimé dans
 „ leurs cœurs, quoiqu'ils fussent destitués des mo-
 „ yens de le faire paroître; qu'ils souhaiteroient ar-
 „ denment d'être en état de pouvoir fournir à S.
 „ M. Imp. les subsides qu'Elle exigeoit d'eux; mais
 „ qu'un Royaume ruiné par les guerres qui l'ont
 „ ravagé depuis près de deux siècles, étoit un des
 „ plus dignes objets de sa clemence; que les bles-
 „ sures qu'ils avoient reçues, étoient trop profon-
 „ des, pour avoir pû se fermer en si peu de tems;
 „ qu'ainsi tout ce que les Etats pouvoient faire dans
 „ la situation où ils se trouvent actuellement, étoit
 „ de continuer les subsides qu'ils avoient ci-devant
 „ fournis; & qu'ils esperoient que l'impuissance où
 „ ils se trouvoient à présent d'obéir aux ordres de
 „ S. M. Imp., ne seroit point traitée de rébellion &c.

III. Il y a une nouvelle résolution prise touchant l'affaire de *Mecklembourg*, contenant trois Ecrits, dont
 deux

des Princes Ec. Juillet 1729. 51

deux sont adressés au Roi de la *Grande Bretagne* & au Duc de *Wolfembutel*, comme Commissaires d'exécution, & le troisième au Duc Chrétien-Louis de *Mecklembourg*, en qualité d'Administrateur de ce Duché. Dans les deux premiers l'Empereur exhorte les Seigneurs Commissaires à avoir toute la déférence dûe pour les Mandemens Imperiaux, qui revoquent la Commission, & ordonnent de retirer en conséquence leurs Troupes de ce Duché, afin que S. M. Imp. ne soit pas obligée de prendre d'autres mesures, d'autant qu'on leur avoit assigné des sûretés suffisantes pour le paiement de leurs prétentions; par le troisième Rescrit S. M. Imp. assure le Duc Chrétien-Louis de sa haute protection, & l'exhorte à prendre incessamment possession de l'administration qui lui est confiée, & en cas d'opposition de la part des Commissaires subdelegués, de demander le secours nécessaire au Roi de *Prusse*, comme Conservateur Imperial. Le 11. l'Empereur ayant reçu un Exprès du Baron de Fonseca son troisième Plénipotentiaire au Congrès de *Soissons*, tint un Conseil extraordinaire sur des dépêches qu'il avoit apportées; & le Lord Waldgrave, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*, en ayant aussi reçu un de *Londres*, a eu quelques conférences avec le Prince Eugene, & le Comte de Sintzendorff. On prétend que Son Ex. leur a délivré une sérieuse représentation, touchant la longue inactivité du Congrès de *Soissons*, & qu'elle a eu pour réponse „ que S. M. „ Imp. n'étoit pas non plus contente de cette inactivité, & que ses Ambassadeurs Plénipotentiaires „ avoient ordre d'agir là-dessus en *France*, de concert avec ceux de la *Grande Bretagne*. Le Comte de Stenberg, Président du Conseil pour la *Bohème*, a été fait Ministre Privé de celui des Finances; & le General Comte de Wëlzech, Commandant du

Grand Glogau en *Sileſie* , va , dit-on , être envoyé à la Cour de *Pologne* , pour y exécuter une Commiſſion de Sa Maj. On parle de mettre une nouvelle Taxe ſur tous les Juifs domiciliés dans les Pais Hereditaires.

IV. Le 12. l'Empereur revint de *Laxembourg* pour celebrer l'Anniverſaire de la levée du dernier ſiege de *Barcelonne* ; & S. M. accompagnée de l'Univerſité en Corps , du Clergé Seculier & Regulier , & de tous les Colleges , aſſiſta à la Proceſſion ſolemnelle qui ſe fit de l'Egliſe Cathedrale ; le Cardinal Archevêque y celebra pontificalement la grande Meſſe , & le *Te Deum* y fut chanté au ſon de toutes les cloches de la Ville , & au bruit d'une triple décharge de l'Artillerie , & de la Mouſqueterie des Gardes qui étoient ſous les armes. L'Empereur étant revenu au Palais , il ſ'y trouva une nombreuſe Aſſemblée de Seigneurs & de Dames , tous en magnifiques *Gala* , à l'occaſion de l'anniverſaire de la naiſſance de l'Archiduchefſe *Marie-Thereſe* , fille ainée de L. M. , qui entra ce jour-là dans la quatorzième année : L. M. dînerent enſuite en public avec cette jeune Princeſſe & le Duc de *Lorraine* , & le ſoir la Cour retourna à *Laxembourg*. Le Vice-Amiral *Deichman* & le Colonel *Weys* Ingenieur , ont envoyé au Marquis de *Perlas* & au Grand Chancelier des plans differens pour les Fortifications & reparations que l'on projette de faire en divers Ports d'*Iſtrie* , & le 13. il ſe tint à ce ſujet une longue conference chez ce dernier. Le Comte Gui de *Staremberg* eſt chargé de l'adminiſtration des affaires du Commerce , & Mr. *Imbſen* Miniſtre de *Treves* , a été confirmé dans cet Emploi par le nouvel Electeur. Les Troupes qu'on devoit envoyer d'*Hongrie* en *Sileſie* , ſont contremandées , ſur ce que les Etats de cette Province ont repreſenté qu'il leur ſeroit

impossible de fournir à la Cavalerie les fourrages nécessaires.

V. Il paroît que la bonne harmonie est tout-à-fait rétablie entre l'Empereur & S. M. *Britannique*, & le Comte de *Wratilaw* a, dit-on, ordre d'employer à *Moscow* ses bons offices pour ajuster à l'amiable les differends entre la Cour de *Russie* & celle de la *Grande-Bretagne*. On est toujours fort attentif aux grands armemens qui continuent de se faire en *Turquie*; & S. M. a envoyé, à ce que l'on assure, ordre à son Ministre à *Constantinople*, de demander très-sérieusement au Grand Visir, s'il étoit vrai que la *Porte* eût formé le dessein de déclarer la guerre à la *Russie*, comme le bruit s'en répandoit: en attendant une réponse positive, on pourvoit les Places de *Hongrie* qui confinent la *Turquie*, de toutes les choses nécessaires pour leur défense, & on fit partir dernièrement un Exprés pour *Moscow*. Le 15., & pendant les huit jours suivans, on a célébré ici avec beaucoup de pompe & de solennité, la fête de la Canonisation de *St. Jean Nepomucene*, & celle de *Ste. Marguerite de Cortone*. Le 16. le Prince de *Lobkowitz* partit pour aller à *Naples*, servir en qualité de General-Major, sous le Comte de *Caraffa*, qui commande en chef les Troupes Imperiales dans ce Royaume: Les Generaux de *St. Amour* & *Palfi* sont aussi partis pour *Milan*, & ont, dit-on, ordre de former un Camp de 16. mille hommes en *Lombardie*. Le Prince *Eugene* de *Savoye* étant revenu de sa maison de plaisance de *Siebenbron*, assista dernièrement à une grande Conference qui se tint à *Luxembourg*, sur des dépêches que la Cour avoit reçues de *Soissons*, & Son A. Seren. eut ensuite un entretien particulier avec l'Empereur, qui dura près de deux heures. Le 23. le Lord *Waldgrave*, Ministre du Roi de la *Grande Bretagne*,

Bretagne, eut une nouvelle Audience de S. M., & le 24. S. Ex. dépêcha un Exprés à sa Cour. Le 25, l'Empereur alla faire un tour à *Halbturn*, & revint le soir à *Luxembourg*.

VI. On suivra les plans que le Vice-Amiral *Deichman* a donnés, pour les réparations qu'on doit faire dans les differens Ports d'*Istrie*, préferablement à ceux du Colonel *Weys*; l'Empereur l'ayant ainsi ordonné. Le 23. Mr. *Bawre*, Ministre de *Wolfenbutel*, arriva à *Vienne*, chargé de recevoir, au nom du Duc son Maître, l'investiture des Fiefs de *Brunswieh-Lunebourg*; & ce jour-là on reçut la nouvelle que le Comte de *Schonborn*, Vice-Chancelier de l'Empire, fut élu le 18. Evêque de *Wurtsbourg*. Les Etats d'*Hongrie* ont enfin, à ce que l'on apprend, résolu d'accorder un subside extraordinaire par an, jusqu'à la convocation d'une nouvelle Diette, & ont fait supplier l'Empereur de consentir que lesdits Etats fassent eux-mêmes, sans l'aide d'aucun Commissaire Imperial, les répartitions sur les Provinces respectives du Royaume, comme connoissant mieux celles qui sont les plus en état de contribuer; avec assurance que cette répartition se fera d'une maniere que S. M. Imp. aura lieu d'être satisfaite: demandant en outre, que l'inquisition projetée contre la nouvelle Noblesse, ne soit pas introduite; mais de permettre que les Chefs des Provinces fassent chacun dans leurs Districts les recherches nécessaires, en obligeant ces Nobles de produire leurs titres authentiques, afin de les examiner, & en faire ensuite rapport à S. M.; c'est à quoi, dit-on, la Diette est actuellement occupée, de même qu'à rechercher les Biens que cette nouvelle Noblesse possède dans le Royaume.

VII. Il se tient presque tous les jours des conférences chez le Prince *Eugene de Savoye*, & le Comte
de

de Sintzendorff, Grand Chancelier de la Cour, sur différentes affaires, particulièrement sur les moyens de remettre en vigueur l'Assemblée de *Soissons*, & ces Seigneurs vont de tems en tems à *Luxembourg* faire rapport à l'Empereur du résultat de leurs délibérations. Le Comte Etienne de Kinski part pour se rendre à la Cour de *France*, avec le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de Sa Maj.; mais on ne dit pas encore quand le Comte de Sintzendorff y retournera : on croit toujours que ce ne sera qu'après que le Roi d'*Espagne* aura envoyé sa dernière résolution, & que le Traité pacifique qui se négocie, sera sur le point d'être conclu. Le 1. Juin Mr. Dankelman, Conseiller du Conseil Aulique de l'Empire, partit aussi pour *Berlin*, & dans ce tems-là, on dépêcha divers Exprés aux Cours de *France*, d'*Espagne*, de la *Grande Bretagne*, de *Russie*, & de *La Haye*. Le Prince Alexandre de Wirtemberg a envoyé ici un plan fort exact de la Ville & Forteresse de *Belgrade*, dont il est Gouverneur. Il est arrivé à *Trieſte* quantité de laines d'*Espagne*, qui doivent être employées aux Manufactures de Draps à *Gratz*; & on va établir à *Temefvar* une Fabrique de Toiles. Les Lettres qu'on reçoit de *Turquie* ne parlent que des Armées formidables que la *Porte Ottomane* fait assembler sur les frontières de *Russie* du côté de la *Perse*.

VIII. *Saxe. Dresde*. On compte qu'au moyen de la réduction des pensions, & de la suppression de celles qui étoient superflues, joint à ce qui proviendra du redressement des Finances, le Roi fera tous les ans une épargne de près de 200. mille rixdales, qui seront employés à l'augmentation des Troupes de cet Electorat, qui, à ce que l'on assure, vont former un Camp de 40. mille hommes sur la Bruyere de *Torgau*, à dix lieues de cette Capitale. On reçut
avis

avis le 6. Mai par un Exprés, que le Roi étoit heureusement arrivé à *Varsovie*: c'est le Prince Royal & Electoral qui est chargé de la Régence pendant l'absence de S. M.

IX. *Berlin*. Le Prince d'Anhalt Dessau qui avoit été envoyé à *Dresde*, en est revenu, & a été élevé par le Roi de *Pologne*, à la dignité de Lieutenant-General de ses Armées. Le 22. on publia dans toutes les Chaires des Eglises de cette Ville, le mariage conclu entre la Princesse Frederique-Louïse, seconde fille de L. M. Prussiennes, & le Margrave Charles-Frederic-Guillaume de *Brandebourg-Anspach*, qui arriva le 19. de sa résidence à *Potsdam* où la Cour étoit pour lors. Le soir le Roi revint en cette Ville, & fut suivi le 23. de la Reine & de toute la Famille Royale. Le 30. la celebration de ce mariage se fit ici avec toute la pompe imaginable, & les fêtes & les plaisirs n'y ont pas discontinué pendant près de 15. jours: la magnificence, la profusion, & le bon goût ont surpassé tout ce qu'on peut imaginer, & étoient dignes du Monarque qui les avoit ordonnés. Le Margrave est, dit on, parfaitement bien fait, & a les manieres très-gracieuses; la Princesse sa nouvelle Epouse est très-belle & très-aimable; de sorte que cet illustre couple est des mieux assorti. La foule des étrangers qui s'étoient rendus en cette Ville, étoit si grande, qu'à peine pouvoit-elle les contenir; la Garnison d'ailleurs étant de près de 16000. hommes effectifs. Le 3. Juin la Cour alla à *Charlottenbourg*; on y dansa dans l'Orangerie; le soir on tira au Blanc, à la clarté de plusieurs milliers de lampes allumées, & le Roi distribua cent prix qui avoient été proposés: c'est ce qui fit la cloture des divertissemens qu'il y a eu à la Cour, à l'occasion de ce mariage. S. M. a fait remettre de grosses sommes à *Wezel*,
Magde-

Magdebourg & Stetin, pour être employées à augmenter les Fortifications de ces Villes ; & comme on y travaille avec beaucoup de diligence, on compte qu'elles pourront être perfectionnées à la fin de l'année ; & alors ces Places pourront être mises au nombre des plus considérables & des plus fortes de l'*Allemagne*.

X. *Hannover*. Le Roi de la *Grande-Bretagne* étant attendu ici incessamment de *Londres*, on y a fait des préparatifs extraordinaires pour sa réception, & on a d'autant plus de joye de revoir ce Monarque, qu'on étoit privé de sa présence depuis l'année 1714. que S. M. passa en *Angleterre* avec le feu Roi George premier son Pere, & une partie de la Famille Royale. Le 3. Sa Maj. passa la nuit à *Stolzenau*, petite Ville située à deux lieues d'ici, & le 4. Elle arriva un peu après midi en parfaite santé, au bruit d'une triple décharge du Canon des Ramparts, & aux fanfares des Timbales & Trompettes. Comme il se trouvoit sur le passage de S. M. une foule inexprimable de personnes de toutes conditions, Elle eut la bonté d'ordonner que son Carosse fût conduit au petit pas, afin que chacun eut la satisfaction de la voir. Ce Monarque étoit accompagné des principaux Officiers de la Régence de cet Electorat, qui étoient allés à sa rencontre, & son Carosse n'étoit suivi que de douze Gardes du Corps, commandés par un Officier. L'après midi il y eut une grande Assemblée de Noblesse des deux sexes au Château : & le 5. sur les six heures le Roi alla faire un tour à *Herrenhausen*, d'où il revint le soir à 9. heures. S. M. depuis son arrivée, mange tous les jours en public : Elle dîne avec les Seigneurs de la Cour, & soupe avec les Dames, & on n'empêche personne d'entrer lorsqu'Elle est à table. Le 7. *Milord Townshend*, Secrétaire d'Etat, arriva de *Londres*.

XI. *Wurtzbourg & autres endroits.* Le 18. le Comte de Schonborn, Vice-Chancelier de l'Empire, & Evêque de *Bamberg*, fut unanimement élu par le Chapitre de cette Ville, Evêque de *Wurtzbourg* & Duc de *Franconie*. Le nouveau Prince fut d'abord proclamé avec les cérémonies accoutumées, au son de toutes les cloches de la Ville, au bruit d'une triple décharge du Canon des ramparts, & aux acclamations du peuple, qui marque beaucoup de satisfaction & de joye de cette Election.

L'Electeur de *Baviere* a été attaqué de la petite verole à *Munich*; mais S. A. S. E. est à présent hors de danger.

Les eaux du *Rhin* & de l'*Oder*, qui ont été fort enflées par la fonte des neiges & l'abondance des pluies qui sont tombées, sont rentrées dans leur lit; mais ce n'a pas été sans avoir fait beaucoup de dégât par tout où l'inondation de ces fleuves a pu penetrer.

L'Electeur *Palatin* quitte le séjour de *Manheim*, & va passer l'été à *Schwetzinghen*.

A R T I C L E V I.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en POLOGNE & dans le NORD, depuis le mois dernier.

I. *Pologne. Varsovie.* Le 30. Avril, le Roi accompagné des Comtes de Manteufel & de Hoym, & de quelques Seigneurs *Polonois*, arriva de *Dresde* au bruit d'une triple décharge de plusieurs pieces de Canon qui avoient été placées derriere le Château & devant l'Arsenal; S. M. se trouvant un peu fatiguée, se retira d'abord dans son Appartement, mais le premier Mai Elle reçut les complimens

mens sur son heureux retour, des Ministres étrangers & des Senateurs; l'Evêque de *Pofnanie* qui étoit à la tête de ces derniers, ayant porté la parole. La Chancellerie a déjà reçu ordre d'expédier & d'envoyer les Universaux ou Lettres Circulaires, dans tous les Palatinats, pour l'élection des Députés qui doivent se trouver à la prochaine Diette generale. Le Tribunal Affefforial qui s'est assemblé depuis quelques jours, continuë ses fceances avec beaucoup de succès, & le 10. il se tint un Conseil de Senateurs en presence du Roi, dans lequel S. M. fit proposer les quatre points suivans; sçavoir, de convoquer une Diette extraordinaire; de renouer les Conférences avec les Ministres étrangers; de réparer les fortifications de *Caminieck*, & de réparer le Château de *Cracovie*. Les résolutions prises sur ces quatre propositions furent, de fixer à *Grodno* au 22. du mois d'Août prochain, l'ouverture de la Diette generale des Etats de *Pologne* & de *Lithuanie*; que la Republique fourniroit 130. mille écus pour réparer les fortifications de *Caminieck* & de *Cracovie*; qu'on payeroit 40. mille écus d'arrages aux Troupes & à l'Artillerie de la Couronne; qu'on donneroit mille écus au Palatin de *Cujavie*, pour le dédommager des dépenses qu'il a faites à son dernier voyage de *Rome*, & qu'on feroit une pareille gratification au Ministre de cette Couronne en cette Cour. Le 12. on celebra avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire de la naissance du Roi, qui entra dans sa soixantième année. Le 16. l'Evêque de *Cracovie* arriva en cette Ville, & les Ministres Saxons, ceux de *Russie*, de la *Grande-Bretagne*, de *Prusse* & des *Provinces-Unies*, s'y sont aussi rendus de *Dresde*. Toutes les Troupes de la Couronne ont ordre de se tenir prêtes à marcher au premier commandement.

II. Le Roi a pris un détail de six semaines pour la mort du Duc de *Lorraine*. Il se trouve ici un grand nombre de Prétendans aux Charges vacantes ; voici les principales dont S. M. a disposé ; Mr. Szolski a été nommé Palatin d'*Inowracław* , & General de *Pologne* ; le Palatinat de *Katisch* , dont il jouïssoit , a été conféré à Mr. Raczinski qui en étoit Châtelain ; le Palatinat de *Poznanie* a été donné à Mr. Radomicki qui en étoit Châtelain ; la Châtellenie de *Poznanie* à Mr. Ponincki , Châtelain de *Gnesne* ; celle de *Gnesne* à Mr. Patozinsky , Enseigne de *Fraustat* ; celle de *Katisch* à Mr. Kozainski ; celle de *Rospich* à Mr. Valewski ; celle de *Kowalewo* au Major Bninki , & la Charge d'Enseigne de *Fraustat* à Mr. Sokolnicki. Le Comte Ossolinski & Mr. Menschenski ont prêté les sermens entre les mains de S. M. , le premier en qualité de Grand Trésorier de la Couronne , & l'autre comme Trésorier de la Cour ; le Comte Rudowski , fils naturel du Roi , va être pourvu du commandement du Corps des Grenadiers à cheval ; l'Evêché de *Wilna* en *Lithuanie* a été conféré à Mr. Stemowski , Evêque de *Chelm* , & ce dernier à Mr. Moustinski , Provincial de *Czestochovie*. Mr. Potocki , *Stroanich* de *Lithuanie* , a été fait Palatin de *Belsch* ; le fils du Châtelain de *Kiorvie* , Châtelain de *Brackaw* ; Mr. Moiskowo Litewski , *Obojni* de *Lithuanie* ; & Mr. Ozarowski , *Obojni* Couronni. Mr. Poniatowski , Grand General par *interim* de l'Armée de la Couronne , s'est remis du commandement des Gardes de la Couronne , en faveur du Prince Czartoriski son beau-frere , & le Comte de Lagnasco prêta le 29. le serment pour la Charge de Commandant des 1200. Gardes *Allemands* , que le Roi , en vertu du Traité de pacification , est en droit d'entretenir en *Pologne*.

III. *Suede*. On travaille toujours sans relâche à *Charleskroon* , & dans les autres Ports du Royaume ,

aux armemens dont nous avons fait mention si souvent dans ces Mémoires. Le premier Mai le Roi partit pour *Eckelsund*, & S. M. ira de-là faire la Revûe generale de ses Troupes dans leurs differens Quartiers. Le Prince George de Hesse Cassel son frere qui l'accompagne, a pris congé de la Reine avant son départ, & va s'embarquer à *Ystat*, pour retourner à la Cour du Landgrave son pere: la Reine est allée à *Carelsberg* attendre le retour du Roi. Le Comte de Gallowin Ministre de *Russie*, presse cette Cour d'envoyer un Ambassadeur à celle du Czar. Le 15. le Roi revint de son voyage, & la Reine de *Carelsberg*. On recommence à parler du voyage de S. M. en *Allemagne*. Le Baron Dieskaw, Envoyé du Roi de la *Grande-Bretagne*, est parti pour *Hannover*.

IV. *Dannemarck*. On assure comme une chose certaine, que le Roi se chargera du commerce aux *Indes Orientales*, & il paroîtra, dit-on, dans peu un Edit qui en reglera les nouvelles conditions. On a publié une liste de toutes les Troupes que S. M. a actuellement sur pied, tant dans ce Royaume, qu'en *Nortwege*, & dans le *Holstein*: elles consistent en 78745. hommes effectifs, outre 13. Compagnies d'Artillerie, & 900. hommes qui ont leur quartier au Nord de la *Futlande*: tous les Officiers qui sont absens de leurs Regimens, ont ordre de s'y rendre incessamment. Les forces de mer ne sont pas moins considerables; on travaille avec toute la diligence possible aux 18. Vaisseaux de guerre qui sont sur les Chantiers, & comme le nombre de 4500. Matelots qu'on a sur pied, ne suffisent pas pour équiper toute la Flotte, on en fait encore venir 1500. autres de *Nortwege*. Le 13. on celebra avec beaucoup de solemnité & de devotion, le jour de jeûne & de prieres qu'on a accoutumé de célébrer tous les ans à pareil jour, & le Roi & la famille

mille Royale entendirent les trois Sermons qui furent prêchés dans la Chapelle du Château. Mr. d'Assendelff, Résident de L. H. P. les E. G. des *Provinces-Unies*, ayant pris son Audience de congé, part pour aller à *Bruxelles* avec le même caractère, & sera remplacé par Mr. Coymans : Les Rois de *France* & de la *Grande-Bretagne* ayans fait offrir leur médiation à cette Cour, pour ajuster le différend survenu au sujet du Commerce avec L. H. P. L. E. G. des *Provinces-Unies*, S. M. a accepté cette offre d'une manière très-gracieuse. Le 16. le Comte de Plelo, Ambassadeur de *France*, eut la première Audience publique du Roi, & ensuite de la Reine, avec les cérémonies accoutumées ; & le 24. le Comte de Freytach, Envoyé extraordinaire de l'Empereur, partit pour retourner à *Vienne*. Il est arrivé plus de 300. Bâtimens chargés de vivres & de bois, propres à rebâtir les Eglises & Maisons ruinées par le dernier incendie ; & afin d'encourager un chacun à apporter toutes sortes de matériaux, S. M. a fait publier un Edit qui les exempte de tous Droits, de même que les Bâtimens qui les auront à bord. Le 4. Juin, la Cour étoit à *Vredensbourg*.

V. *Moscou*. La principale attention de cette Cour paroît être de maintenir la tranquillité publique dans toute l'étendue de cet Empire, de conserver les conquêtes en *Persé*, de faire fleurir le Commerce & la Marine, & d'entretenir les Troupes sur un bon pied : c'est dans cette vûë que le Czar a ordonné de dresser le plan d'un Edit, qui exposera les devoirs des gens de guerre, depuis le simple Soldat, jusqu'au General Velt-Maréchal. Le Conseil de Commerce est, dit-on, actuellement occupé à l'examen du Tarif de l'année 1724., pour faire quelque réduction des droits sur les Marchandises qu'on apporte dans cet Empire, bien loin de vouloir les aug-

menter ;

gner, comme le bruit s'en étoit répandu, & on prétend que S. M. a fait assurer les Consuls d'*Angleterre* & d'*Hollande*, que dès que ces Puissances auront envoyé à la Cour des Ministres, on y renouvellera les anciens Traités avec elles. On ne dit pas encore positivement quand S. M. retournera à *Petersbourg*; mais il est certain qu'avant de s'y rendre, Elle ira prendre les eaux minérales d'*Olonitz*. Les Equipages des Ministres étrangers seront désormais exemts des droits imposés sur les effets qui viennent des Pays étrangers, tant par mer que par terre. On parle toujours de former un Camp considérable près de *Riga*, & que S. M. viendra faire la revûe des Troupes dont il sera composé.

VI. Sur les avis qu'on a reçûs, que plusieurs personnes entretenoient des correspondances secrètes avec les *Bojars* exilés, malgré les défenses du Czar, S. M. a fait publier un Decret qui contient : Que comme la douceur avec laquelle S. M. a agi « envers les personnes exilées, qui suivant les Con- « stitutions & les Loix de l'Empire, avoient mérité « la mort, ne faisoit point toute l'impression né- « cessaire sur quelques-uns de ses Sujets, S. M. se « trouvoit obligée de changer cette douceur en « une juste sévérité, en avertissant tous & un cha- « cun, de quelque condition qu'ils puissent être, « que ceux qui se trouveront coupables, seront « à l'avenir punis de mort, &c. En conséquence de ce Decret on a envoyé ordre aux Gouverneurs de *Siberie*, d'*Astracan* & autres endroits les plus reculés de l'Empire, de ne point permettre à qui que ce fût, d'avoir accès auprès des Prisonniers. Il est arrivé d'*Olonitz* 160. Mineurs, dont partie sera transportée sur les frontieres de *Perse*, & le reste en *Siberie*, pour travailler aux Mines d'argent & d'or nouvellement découvertes en ces Pays. Les
Troupes

Troupes qui ont leurs quartiers aux environs de *Moscou*, n'attendent que la rupture des glaces du *Volga*, pour se rendre à *Astracan*, & de là à *Derbent*. Les Députés des Tartares & des Cosaques qui étoient venus faire leurs soumissions au Czar, sont partis pour retourner chez eux, & S. M. leur a fait donner à chacun son portrait, & distribuer divers autres presens. Le Comte de *Wratislaw*, Ambassadeur de l'Empereur, commençoit à se mieux porter au commencement de May.

A R T I C L E VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. Le 11. Mai, le Lord Chambellan fit signifier un ordre à tous les Pairs & Pairessees, & aux Membres du Conseil Privé, pour qu'ils eussent à continuer le même deuil qu'ils portent pour la mort de la Duchesse de *Saxe Meynighen*, Tante de la Reine, jusqu'au 29. ; pour celle du Duc de *Lorraine*. Le 12. il se tint un Comité du Conseil au *Cockpitt*, touchant la disposition des Places vacantes au service du Roi ; & le 14. il arriva un Exprés dépêché de *Constantinople* par Mr. *Stanian* son Ambassadeur, avec une Lettre de félicitation du Grand Seigneur, adressée à S. M. sur son avènement à la Couronne de la *Grande-Bretagne*. On a mis en commission huit Vaisseaux de guerre, pour servir de convoi à S. M. jusqu'en *Hollande*, On fait tous les préparatifs pour le voyage projeté de ce Monarque dans ses Etats d'*Allemagne*, & on meuble

des Princes &c. Juillet 1729. 65

meuble le Château de *Kensington*, où la Reine ira faire quelque séjour pendant son absence : ce sera le Vicomte de Torrington qui commandera l'Escadre dont nous venons de faire mention. Le 18. l'Amiral Wager partit pour aller à *Portsmouth*, prendre le Commandement de celle destinée pour le Détroit ; le *Cornoïaille* qu'il doit monter, s'étoit rendu dès le 12. du *Buy de Nore* à *Spirhead*, & il y avoit déjà le 10. à *Portsmouth* 13. Vaisseaux de guerre, y compris la *Princesse Amelie*, qui y arriva le même jour. On parle de mettre encore en commission plusieurs autres Vaisseaux pour la la garde des Côtes & du Canal.

II. L'Assemblée générale du Clergé d'Ecosse ayant fait l'ouverture de ses séances à *Edimbourg*, le Roi leur a écrit la Lettre suivante.

GEORGE ROI.

Trés- Reverends & bien aimés,

LE zèle ardent que vous avez toujours fait paroître dans vos précédentes Assemblées pour l'honneur & la gloire de Dieu, pour l'avancement de la Religion & de la piété ; la fidélité & l'affection inviolable que vous avez témoignée en tout tems envers notre personne & notre Gouvernement, & votre amour tendre pour la Patrie, nous ont engagé à appuyer votre nouvelle Assemblée de notre approbation & de notre autorité Royale, & à vous renouveler en cette occasion les assurances de la résolution constante où nous avons toujours été, de soutenir & de maintenir l'Eglise d'Ecosse dans la pleine jouissance de tous ses Droits & de tous ses Privilèges.

Comme nous ne doutons pas que vous ne soyez assemblés dans les meilleures dispositions, par raport

E

an

au bien, soit de l'Eglise, soit de l'Etat, nous vous assurons encore une fois de nôtre protection & de nôtre assistance, en tout ce qui pourra procurer l'avancement de la véritable Religion & de la piété, & en tout ce qui tendra à reprimer la profanation & le dérèglement des mœurs; l'esprit d'union & de modération que nous vous recommandons, vous est si indispensablement nécessaire, & nous sommes si persuadés de vos dispositions à cet égard, qu'il ne nous reste aucun doute qu'elles ne reglent toujours vos conseils, vos délibérations, & vos résolutions.

Le zèle que nôtre très fidele & bien aimé Cousin le Comte de Buchan, a toujours eu pour nôtre service, son attachement aux principes de l'Eglise d'Ecosse, & l'intérêt qu'il a toujours pris à la prospérité de cette Eglise, nous font esperer que vous aurez pour agreable le choix que nous avons fait de ce Seigneur, pour représenter nôtre Personne Royale dans cette vénérable Assemblée. Nous nous flatons aussi que vos décisions seront accompagnées de l'unanimité & de l'équité ordinaires dans vos Assemblées, afin que celle-ci soit conduite à l'heureuse fin pour laquelle vous vous réunissez. A St. James le 27. Avril 1729. & la seconde de nôtre Regne. Par ordre de Sa Majesté. Signé HOLLES NEWCASTLE, Secrétaire d'Etat.

III. Le 23. le Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, remit à la Chambre des Seigneurs un Message de la part du Roi, par lequel Sa Maj. leur donnoit avis, que pour diverses grandes & importantes raisons, Elle avoit dessein d'aller bientôt visiter les Etats en Allemagne, & de nommer la Reine sa très-chere Epouse, Régente du Royaume pendant son absence. Le Lord Chancelier en ayant fait lecture, le Duc presenta ensuite aux Seigneurs un Bill, pour rendre capable la Reine d'administrer la Régence, sans être obligée

des Princes Ec. Juillet 1729. 67

obligée de prêter les sermens ; ils en firent sur le champ lecture , & après l'avoir passé , ils l'envoyèrent aux Communes pour avoir leur concurrence. Ce jour-là Mr. le Tresorier remit aussi à la Chambre basse , ledit Message conçu en ces termes.

GEORGE ROI.

*S*A Majesté a jugé à propos d'informer cette Chambre , que pour diverses grandes & importantes raisons , Elle a dessein de visiter dans peu ses Etats en Allemagne , & de nommer la Reine sa très-chère Epouse , Régente de ce Royaume en son absence.

On a envoyé ordre à *Derptford* , d'y préparer le Yacht *La Catherine* , pour transporter le Roi en *Hollande* , & cinq autres pour les Seigneurs qui seront de la suite de ce Monarque. Les Bagages du Vicomte de *Townshend* , Secrétaire d'Etat , qui sera du voyage , vont être embarqués à bord du *Fubds* , & les Ambassadeurs de l'Empereur , de *France* & de *Hollande* , les Ministres de *Sardaigne* , de *Prusse* , de *Hesse Cassel* , de *Brunswick Wolfembutel* , & autres , se disposent à suivre S. M. à *Hannover*. Le 25. on fit passer les Sceaux à une Commission qui constituë la Reine Régente du Royaume , pendant l'absence du Roi. On apprend de *Portsmouth* que l'Amiral *Wager* y étant arrivé de *Londres* , fit arborer le 21. sa Bannière sur le Vaisseau de guerre le *Cornoüaille* qu'il doit monter , & que son Escadre étoit prête à faire voile pour le Détroit , au premier vent favorable : Le Vicomte de *Torrington* étoit parti le 26. , pour aller prendre le Commandement de celle qui doit servir de convoi à S. M. jusqu'en *Hollande*. Le Chevalier *Nathanael Curfon* de *Kedleton* , au Comté de *Deby* , vient d'être créé Pair de

la Grande-Bretagne, sous le titre de Lord Charlton: ce Seigneur est issu d'une famille qui accompagna en Angleterre, GUILLAUME le Conquerant.

IV. Le même jour 25., sur les trois heures de l'après-midi, le Roi s'étant rendu avec les ceremonies ordinaires dans la Chambre des Seigneurs, les Communes y furent mandées, & S. M. ayant donné son consentement Royal à 26. Actes publics, & à 25. Particuliers, fit aux deux Chambres le discours suivant, dont voici la traduction.

MY LORDS ET MESSIEURS,

LA saison de l'année, & la diligence avec laquelle vous avez expédié les affaires publiques, me font juger à propos de mettre fin à cette séance du Parlement, ce que je ne puis faire sans vous exprimer ma satisfaction, des justes égards que vous avez témoigné en toutes occasions, pour mon honneur & pour le véritable intérêt de mon peuple.

La prudence & la moderation avec lesquelles vous avez procédé dans cette conjoncture difficile, m'ont été très-agréables, & ne peuvent manquer d'avoir l'approbation generale. Vos diverses décisions sur des affaires de la dernière importance, ont fait voir que vous n'êtes pas insensibles aux difficultés où nous sommes, sans vous laisser transporter dans des chaleurs & animosités mal à propos. Vous avez considéré la perte de nos Négocians avec une compassion & un interressement convenables, & vous avez reçu leurs plaintes d'une manière qui contribuera beaucoup à leur procurer une juste satisfaction; vous pouvez être assurés que de mon côté, il n'y a point d'efforts que je ne fasse, pour répondre aux attentes & aux souhaits de mon peuple.

Messieurs

Messieurs de la Chambre des Communes.

LEs subsides que vous m'avez accordés, & si efficacement levés d'une manière la moins onéreuse à mes Sujets, sont une nouvelle preuve de votre zèle, de votre affection & promptitude à me soutenir dans la défense & protection des droits & privilèges de mon Royaume. C'est une grande satisfaction pour moi, d'observer que vous avez ainsi été capables de pourvoir aux dépenses nécessaires que nous avons été inévitablement obligés de faire & de continuer, & en même tems de faire un plus grand progrès dans la diminution & réduction des dettes nationales.

MYLORDS ET MESSIEURS,

TE vous ai déjà informé, qu'étant nécessaire pour moi, de visiter mes Etats en Allemagne, j'ai résolu de déclarer la Reine, Regente du Royaume pendant mon absence; & je vous dois recommander d'une manière particulière, de rendre son administration aussi aisée qu'il sera possible, en conservant la paix & la tranquillité de ce Royaume, dans vos différens Emplois & Provinces, & en tâchant de reprimer les basses & seditieuses pratiques, pour susciter des injustes clameurs & mécontentemens dans les esprits de mon peuple.

Après ce discours, le Grand Chancelier prit la parole & dit,

MYLORDS ET MESSIEURS,

C'Est le bon plaisir de S. M., que ce Parlement soit prorogé jusqu'au deux du mois d'Août prochain;

chain ; & par conséquent ledit Parlement est prorogé au Mardi deux du même mois.

Les principaux Actes auxquels le Roi donna son consentement sont entr'autres ,

Acte, pour constituer la Reine Regente de ce Royaume , pendant l'absence du Roi , sans qu'Elle soit obligée de prêter les sermens.

Acte , pour regler les Droits d'Entrée des Grains qu'on apportera désormais dans le Royaume , & pour en fixer le prix , & la quantité de ceux qui pourront être transportés dans les pays étrangers.

Acte, concernant les Subsidés accordés au Roi pendant cette sceance du Parlement.

Acte, pour traiter de l'achat de la Caroline, avec les sept Propriétaires de cette Province , qui seront en même-tems obligés de ceder leurs Titres à S. M.

Acte, pour mieux conserver les Forêts de S. M. dans l'Amerique , & pour encourager d'apporter de ce Pays , du bois propre à construire des Vaisseaux.

Le 26. le Roi étant en son Conseil , déclara la Reine Regente pendant son absence , & S. M. prorogea la convocation du Clergé , jusqu'au 4. Novembre prochain. Le soir la Cour fut fort nombreuse au Palais ; le 27. il y eut encore Appaitemment , & la Noblesse & grand nombre de personnes de distinction qui s'y trouverent , prirent congé de S. M. L'Envoyé de Tripoly , Cossim Hoyah , part pour retourner dans son pays , ayant eu son Audience de congé du Roi , de la Reine , des Princes

&

& Princesses. Le vent étant devenu favorable , on croit l'Amiral Wager parti de *Spithead* avec son Escadre , pour le Détroit. Le Comte de Kinnoul part pour l'Ambassade de *Constantinople* ; où il va relever Mr. Stanian , qui est rapellé.

V. Le 28. sur les 10. heures du matin , le Roi se rendit en chaise du Palais de *St. James* à celui de *Whitehall* , d'où il passa la *Tamise* à *Lambeth*. S. M. y monta en Carosse , & alla s'embarquer à *Greenwich* , à bord du Yach qui l'attendoit pour passer en *Hollande* , & de là dans ses Etats d'*Allemagne*. Le Prince de Galles & quantité de Noblesses , qui avoient accompagné jusque-là S. M. , y prirent congé de ce Monarque , lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer ; S. M. fit voile environ une heure après , avec un vent favorable ; & S. A. R. revint sur ses pas à *Londres* : à onze heures la Reine partit pour *Kensington* , où Elle fera sa résidence pendant l'absence du Roi. Le premier Juin sur les 9. heures du soir , il arriva un Messager d'Etat , avec la nouvelle que le Roi avoit heureusement débarqué en *Hollande* ; sur quoi il se tint le 2. un grand Conseil à *Kensington* , dans lequel on fit l'ouverture de la Commission de la Reine , qui prit en même tems possession de la Regence : S. M. a depuis signé en cette qualité plusieurs Commissions.

VI. *Hollande*. Les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se séparèrent le 14. Mai jusqu'à une nouvelle convocation. Mr. Daniel de Dieu , ancien Echevin de la Ville d'*Amsterdam* , a été proposé pour aller en qualité d'Envoyé extraordinaire de cet Etat à la Cour de *Russie* , & Mr. Jean Zagwelt , l'un des Directeurs de la Compagnie des *Indes Occidentales* , a été fait Commis de la Trésorerie du Conseil d'Etat , en la place de feu Mr. Jacob Brant. Le Comte François George de Schomborn a donné avis à L. H. P. que
le

le Chapitre de *Treves* l'avoit élu le 2. Electeur & Archevêque de ce nom , & L. H. P. en vont féliciter par écrit S. A. S. E. L'Etat a accordé à Mr. d'Ayrolle , Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne* , les Escortes qu'il avoit demandé pour S. M. *Briannique* , & un Détachement de 60. Gardes à cheval se rendit le 28. dans les Postes qui leur avoient été assignés pour y attendre ce Monarque , & l'escorter jusques sur la frontiere de la Province d'*Utrecht*.

VII. Le 30. sur les onze heures du soir , le Roi de la *Grande-Bretagne* arriva heureusement devant *Gorée* , où il mouilla l'ancre ; & le lendemain sur les 5. heures du matin , S. M. mit pied à terre pour continuer son voyage d'*Hannover* , par la *Nouvelle Ecluse* , *Rotterdam* & *Utrecht* , &c. Les Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se rassemblèrent le 1. Juin. Mr. van Hœy , Ambassadeur de cette Republique à la Cour de *France* , a obtenu la liberté de venir faire un tour ici pour regler ses affaires domestiques , & le Vice-Amiral *Sommelsdich* part pour aller prendre le commandement de l'Escadre que l'Etat va mettre en mer cet Eté. On a reçu un Exprés d'*Hannover* , avec avis que le Roi de la *Grande Bretagne* , y arriva le 4.

VIII. *Pays-Bas. Bruxelles.* On va , dit-on , établir ici deux Maisons de correction , où on enfermera les vagabonds & gens sans aveu des deux sexes , & on prendra pour cela modele sur celles qui sont établies à *Amsterdam*. Le 11. Mai les Etats de *Brabant* s'assemblerent , & resolurent unanimement de faire un emprunt suffisant à 3. & demi d'intérêt par an , pour rembourser les sommes qui ont été négociées sur les Postes. Le 7. la Ser. Archiduchesse Gouvernante alla à l'Eglise de *Lake* , hors la Ville , rendre des actions de grâces à Dieu de sa convalescence.

cence. Le 14. S. A. S. prit pour la première fois de cette année le divertissement de la chasse du *Heron*, dans la Plaine de *Sarventom*, & le 15. Elle assista à la solennité qui se fit dans l'Eglise de l'Abbaye de *Caiwemberg*, à l'occasion de la Fête de *St. Jean Nepomucene*. Le 21. & le 22. les obseques solennelles se firent dans la Chapelle du Palais, pour le repos de l'ame du feu Duc de *Lorraine*, en présence de toute la Cour. Le Prince de la Tour & Tassis a fait la visite des Bureaux des Postes en *Flandres*, & se dispose à aller visiter ceux des autres Provinces, & du Pays de *Luxembourg*.

IX. La vente des marchandises de la Compagnie des *Indes Orientales*, finit à *Ostende* le 23., & à *Bruges* le 27., & les Effets apportés de *Bengale*, se sont vendus au de-là de ceux de l'année dernière. Le Thé verd a été au même prix; mais celui du Thé boë a été plus bas. On apprend que ladite Compagnie n'a exposé en vente que la moitié de ses marchandises, & que le reste sera vendu l'année prochaine: ses Actions sont à 180. non compris le dividend qui va se faire, & qui sera de 30. pour cent. S. A. S. a approuvé le plan qui lui a été présenté pour ériger ici deux Maisons de correction, & on va incessamment l'exécuter.

A R T I C L E I X.

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts
des Princes & autres Personnes illustres,
depuis le mois dernier.*

I. **N***aissances.* Le 2. Mai la Comtesse d'Argenson accoucha à *Paris* d'un fils, qui fut tenu le 4. sur les fonds de Baptême, par le Prince de
Conti,

Conti, & la Duchesse d'Epéron.

L'Epouse du Prince de Dietrichstein est accouchée d'un fils à *Vienne*, qui fut tenu sur les fonds de Baptême le 12. par l'Empereur.

II. *Mariages*. Le ci devant Abbé d'Orval ayant pris le nom de Comte de Bethune, & quitté ses Benefices, a épousé à *Paris*, à l'âge de 72. ans, Mademoiselle de Vatan, qui n'en a que 18. Cette Dame est sœur de l'Epouse de Mr. le premier Président du Parlement de *Paris*.

Le Comte Archinto épouse à *Rome* la Duchesse veuve de Guadagnola.

Le Prince Bancelotti épouse dans la même Ville, la fille du Duc Lanti.

Le Prince Antoine de Lichtenstein épouse à *Vienne*, en quatrièmes Nôces, la Comtesse de Manrofeld, Dame d'honneur de l'Imperatrice Regnante.

Le 30. le Margrave de *Brandebourg-Anspach*, épousa à *Berlin*, la Princesse Frederique-Loüise, seconde fille du Roi de *Prusse*. Voyez l'Article d'*Allemagne*.

III. *Morts*. Le 27. Avril mourut à *Naples* le Prince Grimaldi, fort regretté d'un chacun, à cause de son rare mérite,

Au Commencement de Mai, le Comte Antoine Bianchini, & Mr. Ricardo Gessi, moururent à *Bologne*.

Le Comte de Wurben est mort à *Vienne*.

Le Baron de Folleville, General-Major au service de l'Electeur Palatin, est mort à *Dusseldorp*.

Le 10. la mort enleva à *Paris* Messire François Lugnac de Dampierre, Brigadier des Armées du Roi Très-Chrétien, Grand Bailly titulaire de l'Ordre de *Malthe*, & premier Ecuyer de Mr. le Duc de Bourbon, n'étant âgé que de 52. ans.

Mr. Albreth Bosch, Commis Fiscal pour la recherche

cherche des revenus publics, mourut le 17. à *La Haye*.

Le 11. le Comte de Conningsby mourut à sa maison de campagne dans le Comté de *Herreford* : Il étoit Lord Lieutenant & Maître des Rôles de ce Comté, & de celui de *Radnor*.

La Vicomtesse doüairiere de Seudamore, est morte à *Londres* de la petite verolle.

Mr. Jacob de Surendonck, Mr. Jacob Brant, Commis de la Tresorerie du Conseil d'Etat, & Mr. Duyts, petit fils du General Baron de Friesheym, sont morts tous trois à *La Haye*.

Le Comte de Leerchenfeld, Ministre de l'Evêque de *Ratisbonne*, est mort en cette Ville.

Le 3. Mai mourut à *Naples* le Marquis Dom Mathieu Lucini, Lieutenant-General des Armées de l'Empereur, Conseiller Antique de Guerre, & Colonel d'un Regiment d'Infanterie, âgé de 64. ans.

Dame Charlotte de la Porte Mazarini, Epouse du Marquis de Richelieu, mourut à *Dieppe* le 13. âgée de 68. ans.

Le General Comte de Trautson mourut à *Vienne* le 16. ; & le Comte de Carperg, qui étoit Colonel Commandant du Regiment de ce General, mourut le même jour.

Le Duc Jean-Ernest Ferdinand de *Holstein-Ploën Retzwich*, qui faisoit sa résidence depuis quelques années à *Hambourg*, y mourut le 21. âgé de 44. ans, d'une tumeur qui lui étoit survenue au col, & à laquelle la gangrenne s'étoit mise.

Le 7. mourut à *Naples* Mr. Perlas, Archevêque de *Salerne*.

Messire Jean-René de la Tour, Comte de Montauban, Brigadier des Armées du Roi T. C. & Inspecteur General de la Cavalerie, mourut le 20. à *Paris*.

Le Comte François-Julien de Braida Romstelt, Evêque

Evêque de *Hippau* en *Moravie*, & Vicaire General, est mort dans son Diocèse.

Mr. Henri Spoor qui avoit séance dans la Chambre des Comptes pour la Province d'*Utrecht*, mourut le 3. Juin à *La Haye*.

Le Sénateur Comte Philippe Elefantuzzi est mort à *Bologne*.

Le Comte Kazzianer, Commandant d'*Arrath*, y est mort.

Le fils du Baron de Spaar, l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi de *Suede* au Congrès, est mort à *Soissons*.

Mademoiselle Elizabeth Levez, seconde fille du Duc de Richmond, est morte à *Paris*; & son corps qui a été embaumé, va être transporté en *Angleterre*.

Le 30. mourut à *Vienne* Mr. de Rechtseren, Re-ferendaire du Conseil Aulique de l'*Empire*.

F I N.



PRIVILEGIUM

Sacræ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis.

CAROLUS SEXTUS Divinâ favente clementiâ Electus Romanorum Imperator semper Augustus, ac Germaniæ, Hispaniarum, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiaë, Slavoniæ &c. Rex, Archidux Austriæ : Dux Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, & Wirtenbergæ ; Comes Tyrolis. Agnoscimus & notum facimus tenore præsentium universis : quòd, cum Augustæ Majestatis Nostræ Imperialis Clementiæ Noster Sactique Imperii fidelis dilectus ANDREAS CHEVALIER Bibliopola & Typographus Luxemburgensis demississimè supplicaverit, ut Privilegium impressorium, quod eidem pro libello menstruo, cui Titulus : *La Clef du Cabinet* in idiomate Gallico anno millesimo septingentesimo decimo sexto die decima Februarii ad decennium clementer impertiti sumus, ob lapsum temporis adhuc ad sexennium benignè extendere dignaremur. Nos æquis ejusdem precibus clementer annuendum censuerimus. Idcirco omnibus & singulis Typographis, Bibliopolis, Bibliopægis, aliisque Librariam negotiationem exercentibus, firmiter inhibemus, ne quis prædictos libel-

lōs per sex annorum spatium ab hodierna die computandum, in Sacro Romano Imperio, Regnisque ac ditionibus nostris hæreditariis simili aut alio typo, vel formâ, aut sub quovis alio prætextu recudere vel aliò recudendos dare, alibive impressos apportare, vendere, vel distrahere clam vel palam citra voluntatem & absque prænominari ANDRÆ CHEVALIER, ejusve hæredum, expresso & in scriptis obtento consensu præsumat; si quis verò interdictum hoc nostrum Cæsareum violare aut transgredi ausus fuerit, eum non modo ejusmodi exemplaribus perperam quippe reculis & adductis à supra memorato CHEVALIER ac ejus hæredibus ubicumque sive propriâ autoritate, sive Magistratūs auxilio vindicandis de facto privandum, sed pœna insuper quinque Marcarum auri puri Fisco nostro Cæsareo & parti læsæ ex æquo pendenda decernimus irremissibiliter mulctandum, dummodo tamen præfati Libelli bonis moribus, Sacrique Imperii Constitutionibus contrarii quidpiam non contineant, ac quinque exemplaria singulis mensibus ad Arcatam nostram Cancellariam Imperialem Aulicam tempestivè sumptibus impetrantis transmittantur. Mandamus proinde universis & singulis nostris, Sacque Imperii & Regnorum ac Dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis & fidelibus dilectis cujuscumque statūs, gradūs ordinis aut dignitatis existant, tam Ecclesiasticis quàm sæcularibus, præsertim verò in Magistratu constitutis, aliisque Jus & Justiciam administrantibus, ne quemquam Privilegium hoc nostrum temerè & impunè transgredi patiantur, quin potius transgressores præscriptâ pœnâ plecti, ac aliis modis idoneis coerceri curent: quatenus & ipsi eandem mulctam incurrere noluerint. Harum testimonio litterarum manu nostrâ subscriptarum, & Sigilli nostri Cæsarei appensione muni-

tarum. Datum in Civitate nostra Vienna die vigesima Martii, anno millesimo septingentesimo vigesimo septimo, Regnorum nostrorum Romani decimo sexto, Hispanicorum vigesimo quarto, Hungarici & Bohemici verò pariter decimo sexto.

CAROLUS.

(L. S.)

Vt. FRID. CAR. COM. DE
SCHONBORN.

Ad Mandatum Sacræ Cæsareæ
Majestatis proprium.

P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Juillet 1729.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	3
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>	19
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	27
ARTICLE IV. <i>France.</i>	38
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	48
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	58
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	64
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>	73